

VISITEUR

Dans & Hors les Murs

Revue de l'Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice



SPORT & CULTURE EN DÉTENTION

SOMMAIRE

EDITO	3
DOSSIER - Sport & Culture	4
1. De l'activité physique et de la lecture...	4
2. La pratique sportive en prison - Repères chronologiques	12
3. Sport, culture, créativité et développement personnel	22
DOSSIER - Témoignages	
Talents cachés	5
Entretien avec Mélissa Plaza	6
Le slam de l'ANVP	8
Témoignage d'un enseignant en maison d'arrêt	9
Les Beaux Mets, ou le pouvoir de la culture gastronomique	10
Sport & culture font cause commune à l'UNSL	14
Un boost de confiance en soi, le concours d'éloquence	16
Un certain regard sur la prison	17
MSP... Moniteur Sportif Pénitentiaire	18
La Marseillaise résonne en prison	21
Vincent Gérard, un cinéaste en prison	22
Une responsable régionale à la manœuvre	24
Un demi-mètre carré de liberté	25
Des coordonnatrices culturelles en action	26
Le billet d'humeur	27
Lexique	27
Goncourt des détenus	28
Notes de lecture	
Madelaine avant l'aube	28
Emprisonnées	29
An architecture of hope	30
Groupe Europe : AG NAOVP	30
On écrit aux absents	32



Directeur de la publication : Yves-Marie Brient
 Responsable de la rédaction : Jean-Laurent Bracq
 Comité de rédaction : Marion Admirat, Jean-Laurent Bracq, Jean-Jacques Capot, Bernard Darley, Chantal Gossart, Patrick Ory
 Ont participé à cette revue : Jean-Marc Barbieri, Josette Barthelemy, Louis Bontemps, Xavier Denecker, Marc Fournier, Julie Gatineaux, Vincent Gérard, Jacques Hubert, Florian Lafargue, Mélissa Plaza, Jean-Claude Roussin, Jeanne Roy, Maryvonne de Viton, ainsi que toutes les personnes de l'Administration pénitentiaire et les témoignages des personnes détenues.
 Crédits photographiques : Deposits Photos, Canva.
 Conception graphique et réalisation : Jean-Laurent Bracq
 Impression : Megatop N° ISSN : 1960-7261
 Dépôt légal à parution édité par l'ANVP
 La reprise des articles est soumise à autorisation de l'ANVP et sous réserve d'en indiquer la source.
 Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires
 Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de justice -
 17, rue de Chateaudun 75009 Paris
contact@anvp.org



ÉDITO

Sport et culture en prison, un chemin vers la réinsertion

La prison est souvent perçue comme un lieu de punition, où les personnes incarcérées sont privées de leur liberté et de leurs droits. Cependant, il est essentiel de reconnaître que les établissements pénitentiaires peuvent également servir de lieux pour la réhabilitation et la réinsertion sociale. Parmi les outils les plus puissants pour accompagner sur le parcours de désistance, le sport et la culture jouent un rôle fondamental.

Le sport, par sa nature même, incarne des valeurs essentielles telles que le respect, la discipline, le travail d'équipe et l'esprit de compétition. Dans le cadre carcéral, il offre aux personnes incarcérées un échappatoire, une occasion de canaliser leur énergie de manière constructive. Les activités sportives permettent non seulement de maintenir une forme physique, mais elles encouragent également la cohésion sociale entre les personnes, détenus, éducateurs sportifs, surveillants. En participant à des compétitions ou à des entraînements collectifs, les personnes apprennent à interagir positivement, à intégrer des règles, à gérer les conflits et à développer des compétences interpersonnelles qui leur seront précieuses à leur sortie.

La culture, qu'elle soit artistique, littéraire ou musicale, constitue un autre pilier essentiel de ce travail de reconstruction. Les activités culturelles offrent aux personnes détenues un moyen d'expression, un espace où elles peuvent explorer leurs émotions, leurs pensées. Les ateliers d'écriture, de lecture, de peinture ou de théâtre permettent aux individus de se reconnecter avec eux-mêmes et de développer leur créativité. De plus, la culture favorise la réflexion critique, encourageant les personnes détenues à réfléchir à leurs choix passés et à envisager un avenir différent.

L'intégration du sport et de la culture dans le système pénitentiaire ne doit pas être perçue comme un simple divertissement, mais comme une véritable stratégie pour sortir de la violence et pour un retour apaisé dans la société. Des études montrent, notamment au Canada, que les programmes qui allient activité physique et expression artistique contribuent à réduire les comportements violents et à diminuer le taux de récidive.

Il est crucial que les décideurs politiques à tous niveaux, l'administration pénitentiaire et la société civile collaborent pour promouvoir et soutenir ces programmes. Les ressources doivent être allouées à la création d'infrastructures sportives et culturelles adéquates, et des partenariats avec des organisations spécialisées doivent être établis pour garantir la qualité et l'accessibilité de ces activités.

En conclusion, le sport et la culture en prison ne sont pas des activités annexes ; ils sont des vecteurs de changement. En offrant aux personnes détenues des opportunités de se réhabiliter et de se réinsérer dans la société, nous contribuons à bâtir un avenir où chacun a la chance de pouvoir se reconstruire. La prison peut alors devenir un lieu de transformation, où l'espoir et la résilience prennent le pas sur la désespérance.

*Yves-Marie Brient
Président de l'ANVP*



& Sport Culture

Ce dossier consacré au thème «Sport et Culture» en détention vise à explorer les liens indissociables entre ces deux domaines qui jouent un rôle fondamental dans le développement personnel et collectif. Nous n'avons pas la prétention d'être exhaustifs, mais nous voulons tenter d'expliquer comment le sport et la culture interagissent, se nourrissent mutuellement et contribuent à la cohésion sociale, à l'épanouissement individuel et à la promotion de valeurs communes.

Le sport et la culture sont des vecteurs de rassemblement et d'identité. Ils permettent de transcender les différences et de créer des espaces de dialogue. De nombreux événements, tels que les Jeux Olympiques pénitentiaires, les expositions, le Goncourt des détenus ou les événements sportifs, favorisent le développement de compétences sociales, telles que le travail d'équipe, la discipline, le respect des règles et la créativité. Ces initiatives sont essentielles dans un parcours de réinsertion.

Le comité de rédaction

1. De l'activité physique et de la lecture pour corriger...

Le travail a d'abord constitué la base essentielle à partir de laquelle le retour vers le « droit chemin », peut être envisagé. Mais pour un travail efficace le corps doit répondre à certaines exigences physiques auxquelles la pratique d'exercices à finalité utilitaire (discipline, endurance) va contribuer.

On peut voir comment, dans l'histoire, les étapes de l'usage de l'activité physique au sein des prisons se sont succédées, depuis le travail forcé jusqu'aux activités sportives d'aujourd'hui.

La pratique d'activité physique a longtemps été purement punitive. Les bataillons disciplinaires et les bagnes en furent l'aboutissement ultime.

« La culture physique », au sens moderne, apparaît pour la première fois dans une note du Secrétariat Pénitentiaire du 10 août 1949.

En 1954, la nécessité de pratiquer « l'éducation physique » se définit selon un double objectif d'hygiène physique et morale ainsi que de réinsertion sociale.

Le « droit » au sport s'inscrit alors dans une perspective culturelle et humanitaire, plaçant le corps au centre de l'attention. La pratique sportive permet ainsi un exutoire salutaire à la vie carcérale et une fatigue propre à assouvir les corps, en rupture avec la fatigue abrutissante du travail forcé.

Les activités physiques et sportives y sont inscrites à la fois comme

objet et moyen d'éducation qui contribuent à la préservation de la santé et à l'insertion sociale des personnes détenues.

Le premier (et seul) objet culturel qui apparaît en prison est le livre, apporté aux détenus par les aumôniers dès le XVIII^{ème} siècle. La lecture, réservée alors aux rares détenus sachant lire, était centrée sur les textes religieux, propres à favoriser l'élévation de l'âme et engager un processus de rédemption.

La circulaire du 11 Mars 1949 qui précise que la lecture « par les conseils, les exemples que les détenus y rencontrent, contribue puissamment à leur relèvement moral » ne va guère au delà. Même si l'on peut penser que les sources de réflexion se sont diversifiées, l'objectif reste le même.

Les choses vont ensuite évoluer. Moins vite que pour les activités physiques pour des raisons qu'il est facile d'imaginer. Que peut bien apporter la culture à une population délinquante ?

... au sport et à la culture pour resocialiser

Si des bibliothèques sont apparues dès le premier empire dans les prisons, c'est en 1963 que des postes de bibliothécaires sont créés par la Direction de l'administration pénitentiaire.

Avec la circulaire du 16 Juin 1965 on sort de la lecture purement utilitaire (réintroduire un sens moral) pour une lecture « qu'il faut développer dans les prisons car cette activité occupe une place importante dans l'organisation des loisirs des détenus ». On appréciera le choix du terme « loisir ».

C'est en 1986 sous l'impulsion de Jack Lang et de Robert Badinter, que les activités culturelles dans toutes les disciplines sont introduites en prison. La culture est alors considérée comme un facteur de construction, voire de reconstruction de la personne et un élément majeur dans un parcours de réinsertion.

Suivent ensuite en 1990 la signature de partenariats avec des structures culturelles locales, le recours, comme pour le sport, à des professionnels de la culture pour mener à bien les actions, la mise en place d'une programmation annuelle de qualité et l'évaluation des actions réalisées.

Enfin, le 14 mars 2022, un quatrième protocole est signé par les deux ministères. Il défend et réaffirme quatre objectifs :

- La défense d'une offre artistique et culturelle pluridisciplinaire exigeante et de grande qualité qui ga-

rantisse l'accès et la participation à ces pratiques, dans le respect des droits culturels pour toutes les personnes placées sous main de justice, adultes ou mineures..

- L'importance de la formation et de la professionnalisation des personnels, des intervenants et des bénéficiaires.

- La volonté de tisser des liens toujours plus étroits entre le dedans/dehors en permettant l'accès aux offres culturelles via une politique de conventionnements avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux. Au niveau national, les grandes manifestations lancées par le ministère de la Culture - Semaine de la Langue Française, Printemps des Poètes, Partir en Livre, Fête de la Musique, Passeur d'Images, Le mois du film documentaire, la Nuit des Musées, les Journées du Patrimoine, les Nuits de la lecture - sont souvent déclinées en milieu pénitentiaire et contribuent à la valorisation vers l'extérieur des activités culturelles menées en détention. De même, le protocole encourage la diffusion auprès du grand public de productions artistiques réalisées en détention.

- La nécessité d'équiper tous les établissements pénitentiaires d'espaces adaptés aux pratiques culturelles. Les projets de création et de rénovation devront ainsi prendre en compte l'aménagement de lieux de diffusion de films, de spectacles, et de salles adaptées aux activités culturelles. En imaginant des espaces de création artistique au sein même des prisons, l'objectif est d'atténuer les frontières entre l'intérieur et l'extérieur et, ainsi, de contribuer à une plus grande porosité entre la sphère pénitentiaire et la sphère culturelle.

Dans le prolongement de ce protocole, une nouvelle convention entre le ministère de la Culture et l'École nationale de l'administration pénitentiaire, signée le 16 septembre 2022, confirme l'inclusion de la culture dans les programmes de formation de tous les personnels de l'administration pénitentiaire et dans leur vie professionnelle future.

Bernard Darley



Plus d'un quart de siècle que Talents Cachés expose chaque année les œuvres de personnes détenues dans les prisons d'Ile de France.

En partenariat avec l'administration pénitentiaire et l'aide de La Mie de Pain une exposition regroupe, entre 100 et 150 œuvres, peintures, sculptures, dessins, réalisées par une cinquantaine de détenus, hommes et femmes, de différents établissements.

Ces œuvres sont, le plus souvent, réalisées dans des ateliers mis à disposition par les services d'insertion et de probation de ces établissements et sous la conduite de professeurs d'arts plastiques, .

Certains s'indignent que l'on puisse proposer des cours d'arts plastiques à des personnes qui ont commis des délits, voire des crimes, mais c'est oublier que la détention n'est pas seulement punitive, elle doit aussi conduire à la réinsertion.

Seule une minorité, sélectionnée par l'administration pénitentiaire, peut suivre des cours, travailler, faire du sport ou pratiquer l'art. La réinsertion passe d'abord, pour ces hommes et ces femmes, par le fait de retrouver une certaine dignité vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur entourage.

L'art contribue à ce regain de dignité en leur permettant de montrer à l'extérieur, et d'abord à leurs proches, qu'ils sont capables de fabriquer quelque chose de beau.

C'est fantastique de voir de la fierté dans leur regard. Peu importe la qualité artistique de leur travail, même si certains tableaux sont vraiment magnifiques, l'essentiel est dans cette dignité retrouvée au travers de l'œuvre accomplie.



Entretien avec Mélissa Plaza



Mélissa Plaza, essayiste et slameuse française ne quitte jamais son petit carnet de notes. Elle a obtenu, en parallèle de sa carrière de footballeuse, un doctorat en psychologie du sport avec pour titre de thèse « Stéréotypes sexués explicites et implicites en contexte sportif : réalité, évolution, et lien avec les comportements d'engagement sportif ». Elle est intervenue à notre Congrès de Rennes en nous offrant un superbe slam reproduit sur les pages suivantes. Ce texte est issu de rencontres avec des visiteuses et des visiteurs. Mélissa Plaza est l'auteur du livre « Pas pour les filles ? » qui retrace son difficile parcours. Elle a récemment écrit un slam en soutien à Gisèle Pélicot et à sa fille, Caroline. Ses textes abordent des thématiques comme l'égalité hommes/femmes, les violences faites aux femmes, la force du collectif, l'engagement, l'audace,...

Mélissa, peux-tu nous décrire ton parcours de vie pour toutes celles et tous ceux qui n'étaient pas au Congrès de Rennes ?

Je suis une ancienne joueuse professionnelle de football. C'est le premier gros chapitre de ma vie. Comme c'était un milieu globalement assez hostile aux femmes, il a fallu assez rapidement se rendre à l'évidence et se dire qu'il allait falloir non pas un plan B mais un plan A prime.

J'ai donc décidé de pousser les études le plus loin possible : licence, master et puis thèse. Mon doctorat portait sur la question des stéréotypes de genre en contexte sportif. Ce fut enrichissant pour moi parce que cela m'a permis de faire le tour de la question et d'avoir une vue à 360° sur un sujet que je connaissais bien, sur le terrain en tout cas. J'ai mené de front le doctorat et le sport de haut niveau pendant 3 ans et demi.

La soutenance de thèse va coïncider avec l'arrêt de ma carrière de joueuse. Arrêt de carrière soudain et très inattendu. J'avais des douleurs depuis quelques mois au genou mais je m'attendais pas du tout à ce qu'on me dise : soit vous arrêtez votre carrière, soit on se revoit dans 5 ans et je vous pose une prothèse.

Je rêvais de partir jouer aux États-Unis. J'avais des projets plein la tête.

Beaucoup de choses se sont effondrées tout à coup mais en même temps j'avais à cœur de préserver mon capital santé parce que je voulais qu'il y ait encore une vie, après le foot, que la vie continue. J'ai eu quelques mois de questionnements. C'était un peu le néant. Je me demandais si j'existais encore sans le sport.

Qu'est-ce que j'allais faire de ma vie maintenant ? Heureusement que j'avais prévu l'après.

Et le déclat pour faire du slam ?

C'est arrivé bien plus tard. C'est



que d'abord, je suis montée sur scène une première fois pour ce qu'on appelle un TED Talk, conférences qui sont diffusées sur YouTube.

Je me suis dit : je vais sensibiliser les gens au sujet de l'égalité. J'ai fait cela pendant 5-6 ans. Je repartais de mon doctorat, de mon expérience du terrain en essayant de donner à comprendre au plus grand nombre la question des stéréotypes de genre.

Et puis je découvre le slam un peu par hasard. Rencontre coup de foudre parce que tout de suite je mesure l'impact que je peux avoir sur les gens quand je slame, quand je monte sur scène. Je vois aussi le bien que cela me fait de pouvoir écrire des textes sur les sujets qui m'animent.

J'ai découvert qu'il y avait un monde parallèle du slam et j'ai commencé à faire des compétitions. Dès la première année, je suis montée sur le podium de la finale des championnats de France de slam.

Et c'est pour cela que tu as toujours ce fidèle carnet ?

C'est dans celui-ci que j'écris tous mes textes, j'y coche toutes mes idées. Je l'ai tout le temps sur moi et je l'ai encore plus sur moi quand j'ai un texte qui traîne dans un coin de ma tête depuis un moment, qui prend forme petit à petit, car il y a un moment où il faut poser les choses sur le papier.

Si on parlait un peu de la détention ?

Ma première expérience en détention, c'était il y a quelques années. Je jouais encore au foot. On était allé jouer contre les détenues de la prison de Rennes.

Souvenir marquant parce qu'on avait passé un très bon moment. Mais surtout, je m'étais dit, putain, celle-là, elle pourrait être ma meilleure amie. Et elle m'avait

dit en sortant, il me reste encore 7 ans. Et je me suis dit, elle était comme toi et moi. C'était un peu déroutant de se dire que quelqu'un qui, potentiellement, a commis des crimes pourrait être ma meilleure amie dans la vraie vie.

Ensuite Didier,* m'a proposé l'aventure du texte de Slam pour les visiteurs et visiteuses de prison. C'est toujours une belle opportunité de s'enrichir, de découvrir un autre univers, de rencontrer des belles personnes aussi. Parce que, évidemment, les gens qui visitent les détenus

sont, pour moi, des belles personnes. C'est très agréable quand on le déclame sur scène, voir que les gens sont touchés et qu'on a touché juste, qu'on a employé les bons mots. On porte leur voix.

Qu'est-ce que tu penses d'atelier de slam en prison ? Certaines personnes détenues pourraient y puiser une force pour s'en sortir.

J'aimerais beaucoup mener des ateliers avec les femmes en prison, ça me plairait car cela demande du lien à l'autre. C'est une hypothèse qu'on a évoquée déjà avec Didier.

Le slam, il est arrivé dans ma vie à un moment très difficile. Mon livre était sorti depuis 2 ans, et j'ai fait une sorte d'amnésie partielle, en déclenchant ce qu'on nomme un stress post-traumatique.

Le slam m'a permis de nommer ce que je ne parvenais pas à comprendre : d'écrire pour comprendre et de comprendre pour guérir finalement.

En cela, le slam a été salvateur. Cet outil d'écriture et de déclamation, je l'ai très vite mis à disposition d'autres femmes. J'ai prêté ma voix à des femmes qui avaient vécu des violences. Je racontais leurs histoires, j'essayais d'avoir les mots les plus justes possible pour quelque part remettre leurs histoires à l'endroit, leur rendre justice et je me suis aperçu qu'elles aussi, ça les soignait. Je pense que sur des parcours comme ceux de femmes qui sont détenues, il y a besoin de poser des mots justes sur un parcours chaotique pour pouvoir avancer.

C'est ce qui nous rapproche dans notre rapport à l'autre de visiteur. Merci Mélissa.

*Didier Bazin - Délégué régional Grand Ouest.

Qu'est-ce que le slam ?

Un slam est, historiquement, un art poétique. Ce sont des textes déclamés dans des espaces publics (dans la rue, un bar...) ou dans un lieu de spectacle (dans une salle de concert, un théâtre...), a capella.

Le slam appartient au genre de la poésie engagée, dont il renouvelle les codes. Le vocabulaire est familier (argot, verlan, néologismes) et le choix des mots est au service de la rythmique. Les jeux de mots et de sonorités sont fréquents (paronymes, rimes, synonymes).

La compétition ne résume pas le slam, il y a beaucoup plus de scènes ouvertes que de compétition.

Le slam en compétition, tel qu'il a été codifié par Marc Kelly Smith, c'était 3 minutes et 9 secondes sur scène. En France, une confusion existe sur le terme de « slam », parfois utilisé pour désigner une simple scène ouverte de lecture de poèmes ou de la poésie urbaine chantée ou déclamée avec de la musique, c'est-à-dire du « spoken word ». Des maisons de disques vont signer avec des artistes individuels qui se sont fait connaître en faisant du slam, comme l'artiste Grand Corps Malade. Cependant, déclamer un texte sur de la musique n'est pas du « slam » mais du « spoken word ».



Le slam de l'ANVP

Pourquoi !!
Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?!
Pourquoi faudrait-il une raison ?
Si j'avais visité les EPHAD, les HP,
M'aurait-on tant de fois posé la question ?

Et derrière cette moue, cette vitrine
Y'a ce fameux : « tu crois pas que tu ferais mieux de
t'occuper des victimes ?! »
Comme si s'occuper des uns
N'était pas faire grand cas des autres
Comme si leurs destins
N'étaient pas aussi le nôtre.
J'avais pas mentir
Pas vous dire que j'y prends plaisir... non !
Essuyer les silences, la défiance, le manque de
confiance
Accuser les retards,
Poireauter une heure voire deux au parler...
Merci. Très peu pour moi.
J'avais pas mentir
Pas vous dire que j'y prends plaisir... non !
J'y trouve un intérêt
Celui de rencontrer des gens que je n'aurais jamais
croisés en vrai
Des gens à qui je n'aurais pas accordé une heure
Eut égard à leur parcours.
Désolée, j'ai mes écouteurs
J'entends pas que t'appelles au secours !

Je visite les détenus
J'aide les maudits, les exclus et ceux qui ont le cœur
à la rue.
J'ai commencé sans savoir vraiment pourquoi
Au fond, je crois que je voyais en eux un peu trop de
vous et moi.
Je visite les détenus
Je passe des heures entre les murs
A côtoyer nos privés de liberté
Parce que je crois que les fêlures
Ne seront jamais que des parcelles d'humanité
Première séance, roi du silence.
Comment commencer ?
Quoi faire ? Quoi dire ? Et q
uelle distance instaurer ?
Toutes ces questions montées en épingle
Alors on finit par faire simple
On dit : bonjour, je m'appelle Didier
Moi je suis pas juge, pas avocat, pas médecin et
encore moins postier.
Je suis là pour t'écouter.
Tu peux tout me dire. Ou rien me dire.
ça aussi, je saurais le supporter.
Je suis venu avec ma tenue.
Heureusement parce que d'emblée
T'as tenu à déverser.
Tout. L'horreur. Les détails.
Ta stupeur. Ton déni. Ton scandale.
Tout.
Je suis rentré, le cœur au bord des lèvres.
20 bornes de course à pied,
C'est ce qu'il m'a fallu pour que je me relève.
J'ai repensé à cette pièce, minuscule

Et à tous ces mots dans ta bouche qui se
bousculent.

J'ai repensé à cette pièce, minuscule
Et je me suis dit qu'on serait toujours moins à l'étroit
que dans ta cellule.

Comment on s'approprie sa peine ?
Quand on couche à même le sol,
Qu'on est 3 voire 4 dans une chambre de bonne.
Comment on s'approprie sa peine ?
Quand nos sens, nos 5 sens, notre essence
S'entretiennent à coup de promiscuité et de non-
sens.

Comment on s'approprie sa peine ?
Quand l'ouïe est saturée
Par le tapage, les cris, les parloirs sauvages
Et cette foutue télé qui gueule toute la journée.
Comment on s'approprie sa peine ?
Quand on ne sait plus l'odeur du propre et le goût
du chocolat
Quand le quotidien est moins que médiocre
Et qu'on a zéro thune pour lui donner de l'éclat.

Les deux tiers de la population carcérale sont en
maison d'arrêt.
Arrêt.
Coup d'arrêt, cran d'arrêt, arrêt sur image, bande
d'arrêt d'urgence.
Personne ne va plus noter ton absence.
Tu as fauté alors te voilà écarté de la cité.
Dans l'attente du jugement, on aurait pu te coller
des TIG ou un bracelet
Mais principe de précaution oblige
ça sera case prison, tout le monde doit pouvoir
dormir en paix.

Quid des vendeurs à la sauvette, des SDF qui
trouvent refuge dans la piquette.
Quid de ceux qui ont volé une voiture ou roulé sans
permis
Quid de celles qu'on a forcé à tuer pour rester en
vie.

Une justice à 2 vitesses
Plus t'es riche et moins ça presse
Pour les autres, les rebus, les malfrats
C'est comparution et c'est immédiat !
Jugé dans la nuit, incarcéré à l'aube
Plains toi petit, Marianne t'offre une nouvelle piaule
!

Je visite les détenus
Je visite les détenus
Pour pallier, parer, éviter que la violence ne se
perpétue.
Je visite les détenus
Je leur offre une parenthèse dans le calvaire
Je brode, je blague, je ruse
J'essaie de trouver l'interrupteur de la lumière.
Je me dis toujours que c'est con de leur raconter
ma journée
Mais eux ils veulent connaître l'azur



Que je leur dise la plage, le ciné
Et comment va ma voiture.
Ils veulent des nouvelles
Des réponses
Savoir si brillent les lumières de Noël
Et ce vers quoi ils s'enfoncent.

On joue au combien ça coûte ?
Allez, tente ta chance !
Combien un litre d'essence ?
Combien un casse-croûte ?
Et puis, je ramène l'horoscope
Amour, santé, travail
On rit, on se poile jusqu'à frôler la syncope.
Je visite aussi les détenues.
Celles à qui on ne pardonne pas, même quand elles
se sont défendues.
Là-bas, les parloirs sont déserts
Et j'en crèverais si ça me mettait pas autant en
colère.
Je deviens leur seule famille
Et avec le temps, les repères, la vie, les gens
Tout décanille !
Je visite aussi les détenus
Ces mineurs dont la vie bégaie dès le début.
Et à l'aube de leur majorité
Ils sont désœuvrés, pétrifiés
De devoir bientôt quitter le quartier
De l'autre côté, y'a du racket, du « touche quéquette »
Crois-moi y'a de quoi franchement avoir les
pépettes.

Alors avec tout ça, faut composer
Tenter de maintenir l'humanité
Que la prison chaque jour s'échine à leur voler.
Voilà donc notre pierre à l'édifice
Lutter contre cette école de la récidive.

La maison d'arrêt de Saint-Brieuc se trouve rue des
fusillés
Et au bout de la rue, y'a la place de la liberté.
Alors un conseil quand tu sors
Te trompe pas de côté
Parce que crois-moi, le goût du dehors

On finit toujours par s'y habituer.

© Mélissa Plaza -2024
A retrouver sur <https://www.instagram.com/p/DE7W-a4N4QR/>



Sur la scène du Congrès ANVP de Rennes le 24 mai 2024

Témoignage d'un enseignant en Maison d'arrêt

Pour moi, la culture, comme l'enseignement, mais aussi la formation devraient avoir une place très importante dans le temps d'incarcération de chaque détenu. Il me semble que les actions culturelles nécessitent un accompagnement fort et une implication des services éducatifs que ce soit l'école ou le SPIP. Il faut le plus souvent que la rencontre avec la culture dans la prison soit l'occasion de nourrir la réflexion des détenus.

Une grande majorité des détenus ne possède pas les bases de compréhension du monde. Ils disposent de peu de repères de temps, de lieux, de connaissances scientifiques. Les différentes formes d'art peuvent les aider.

Il y a un lien entre la culture et l'éducation. Actuellement, les enseignants de la maison d'arrêt utilisent régulièrement des supports culturels pour mettre en place les apprentissages. Chansons, tableaux, textes, histoires, sont souvent les déclencheurs pour lancer un cours.

C'est un peu moins vrai pour les cours de Français principalement à destination des étrangers pour lesquels il y a une forme d'urgence.

Notre offre de cours s'oriente beaucoup vers une forme d'ouverture culturelle. Les détenus peuvent choisir des cours tel que la géopolitique, l'économie mondiale, la philosophie, les ateliers d'écriture, et nous prévoyons un cours de culture générale « basique » pour donner quelques repères géographiques, historiques, artistiques.

Je n'interviens pas directement dans la proposition d'activités, mais je suis consulté et il nous arrive régulièrement de travailler ensemble avec le SPIP pour des actions combinées. Actuellement, nous avons un groupe de 15 détenus qui participent au Goncourt en lisant les œuvres sélectionnées et en échangeant toutes les semaines.

Le sport me semble être aussi un vecteur très important. Nous mettons en place deux cours d'EPS avec un enseignant de chez nous au sein du quartier des mineurs. Le but est de proposer autre chose que le simple défouloir du foot ou de la musculation. Ce domaine aussi mériterait un travail plus approfondi et une plus grande mobilisation de l'administration. Trop souvent ça se résume au foot ou à la musculation. Le sport peut véhiculer de nombreuses valeurs et une proximité entre les pratiquants. Mais là encore, il faut un gros travail éducatif et de bons professionnels.

Marc Fournier - RLE MA Grasse



Les Beaux Mets, ou le pouvoir de la culture gastronomique

«Les Beaux Mets » est le seul restaurant en France situé en milieu carcéral et ouvert au public. Il se situe à l'intérieur du centre pénitentiaire des Baumettes à Marseille. Sandrine, la cheffe, Valentin, le second et Marc, le maître d'hôtel, sont des professionnels de la restauration. Les autres personnes sont en détention et officient en cuisine et en salle : 14 au total, organisées en 2 brigades (3 en salle, 4 en cuisine), rémunérées à hauteur de 45% du SMIC. En cette fin d'année 2024, le restaurant fête ses 2 ans. Avant l'ouverture, les 2 brigades ont travaillé à vide durant 15 jours, puis en servant une «clientèle bienveillante» durant 15 autres jours (essentiellement des membres de l'administration pénitentiaire). Aujourd'hui, le restaurant «Les Beaux Mets» est ouvert du lundi au vendredi, sur 2 services du déjeuner (12h30 et 13h15), pour régaler quotidiennement une quarantaine de personnes.

De passage à Marseille, jeudi 7 novembre, nous poussons la lourde porte des Beaux Mets pour un déjeuner en famille et en détention.

Un restaurant bistrannique sous format chantier d'insertion

Nous sommes à la S.A.S (toute première Structure d'Accompagnement à la Sortie, créée en 2018) : les personnes incarcérées sont en fin de peine ou condamnées à une courte peine (2 ans maximum). Créé à l'initiative de l'association Festin, en partenariat avec l'administration pénitentiaire, «Les Beaux Mets» est à la fois un

restaurant bistrannique et un chantier d'insertion. Et ce n'est pas si facile d'y être «embauché» : les personnes transmettent une lettre de motivation à l'administration pénitentiaire, qui opère une première sélection avant de confier les candidatures restantes à l'équipe du restaurant. Elles s'engagent à y travailler au moins 4 mois pour bénéficier d'une formation solide et à faire preuve d'un comportement irréprochable en salle, en cuisine et en détention. Les candidatures ont-elles été nombreuses depuis 2 ans ? L'administration pénitentiaire ne transmet pas de chiffres, mais Marc connaît celui de l'ouverture : 34 candidatures pour 14 places.

Côté client : une expérience carcérale...

Les premiers signes ne trompent pas : nous sommes bien en milieu carcéral. La réservation au restaurant se fait minimum 4 jours avant (vérification du casier judiciaire), puis les obligations s'enchaînent : nécessité de se présenter 30 mn avant l'heure de réservation, attente un peu longue à l'entrée avec les autres clients tous «convoqués» à la même heure, premier accueil par un surveillant pénitentiaire, carte d'identité obligatoire, passage sous le portique de sécurité après avoir laissé sac, clé, portable, argent liquide et chéquier dans le casier. Le paiement se fera uniquement par carte bancaire. Une surveillante nous accompagne jusqu'à l'entrée du restaurant et y restera durant tout le service, prête à intervenir si besoin.

... en beaucoup plus chaleureux !

Une fois à l'intérieur du restaurant, tout change : une salle cosy, une déco chaleureuse, un personnel qui s'active, chacun à son poste extrêmement concentré, des «bonjour messieurs-dames» qui fusent un peu partout et Marc le maître d'hôtel qui accueille tous les clients avec un tonitruant «Merci d'être venus !». Nous découvrons la carte créative composée de produits frais aux couleurs de la méditerranée et commandons un «Confortant», délicieux cocktail imaginé par l'un des commis et préparé sous nos yeux avec grand soin par Samy. Sans alcool bien sûr.

La fierté du travail bien fait

La carte est volontairement courte, avec un objectif clairement affiché : «Nous favorisons l'apprentissage de la brigade et la valorisation des produits. Il s'agit d'abord d'une cuisine de partage et de transmission (valeurs, savoir-faire, savoir-être)». Le fait que le restaurant propose de la cuisine bistrannique nous paraît un point essentiel, car c'est elle qui donne de la fierté aux personnes détenues qui y travaillent : en cuisine, quand elles ont sous les yeux ce qu'elles sont capables de réaliser ; en salle, quand elles reçoivent le sourire et les remerciements chaleureux des clients. Des clients plutôt aisés (35€ le menu complet, hors boissons) que la plupart des personnes détenues n'a jamais eu l'occasion de côtoyer à l'extérieur, ou en tout cas pas dans un tel moment de partage et de convivialité, où chacune d'entre

La salle à manger des Beaux Mets





Un plat bistrannique

elles se sent acceptée, valorisée par son travail. On lit de l'admiration dans les yeux des clients...

Samy nous impressionne

Samy, 35 ans, effectue une 6^{ème} peine pour vol. Il travaille en salle aux Beaux Mets depuis quelques mois et vient d'effectuer un stage d'une semaine au restaurant du Sofitel à Marseille. Tout au long du déjeuner, il nous impressionne, nous avions l'impression que c'était lui le chef, ayant l'œil sur tout, rappelant discrètement, gentiment mais fermement à une serveuse de se tenir correctement tandis qu'elle se détendait un peu, les coudes sur le comptoir : la jeune femme s'est immédiatement redressée.

À la fin du déjeuner, je demande à Marc si je peux avoir quelques minutes d'échange avec Samy. Marc hésite, a peur que ma demande l'effraie, je n'insiste pas.

“ Oui monsieur, on compte les couteaux ”

Durant le service, Marc prend le temps de faire le tour des tables et d'assouvir la curiosité des clients : “Oui monsieur, tout est sécurisé : on compte les couteaux avant et après le service. Et pour l'instant, aucun vol. On en a perdu 2 un jour, mais on les a vite retrouvés, ils étaient dans la poubelle”. J'échange de mon côté quelques mots avec un client visiblement connu de tous. Serait-ce une célébrité... que je ne reconnais pas ? Je suis loin du compte : cet inconnu se rend à Marseille pour affaires toutes les 3 semaines et vient systématiquement déjeuner aux Beaux Mets : “C'est important de les soutenir et en plus, c'est très bon ! Je me sens bien ici”. Je suggère à Marc de créer une carte de fidélité tout spécialement pour cet homme et je croise le regard de Samy rempli de fierté qui nous retourne son plus beau sourire.

Quelques échecs, beaucoup de succès

Bien sûr, parfois, ça ne marche pas. Hakim, incarcéré pour des faits de violence, à fleur de peau à ses débuts en cuisine, était parvenu à gérer seul le poste des entrées chaudes. Mais un jour, de retour en cellule, il a une violente altercation avec un détenu. La sanction tombe immédiatement : il ne travaillera plus au restaurant.

Les succès sont pourtant impressionnants. Marc précise : “À leur libération, les personnes restent suivies par le SPIP durant 6 mois. Résultat : sur les 45 personnes qui ont travaillé aux Beaux Mets depuis l'ouverture, on a 83% de sorties positives. 4 personnes ont continué dans la restauration, les autres sont en formation ou embauchées dans un tout autre domaine”. Toutes ont beaucoup appris ou ré-appris aux Beaux Mets, ces petites choses souvent indispensables à la vie dehors : se lever à l'heure, se doucher, bien s'habiller, suivre les instructions d'un chef, accepter un haut niveau d'exigence, gérer le stress, travailler en équipe, s'exprimer calmement

quand quelque chose ne va pas. Et surtout, prendre confiance en soi.

Pas de miracle

Marc nous confie qu'en France, une deuxième initiative de ce type n'est pas pour demain : “l'association Festin aimerait décupler le projet mais sans succès pour l'instant. Les contraintes sont fortes : les lieux doivent pouvoir être adaptés ou prévus dès le départ lors d'une nouvelle construction. Et surtout, les directions des différents établissements doivent être porteurs du projet et les candidats ne se bousculent pas au portillon...”

Récemment, Marc a souhaité inviter d'anciens détenus à déjeuner sur ce qui a été leur lieu de travail, pour les remercier. “L'administration pénitentiaire ne l'a pas autorisé. Pas forcément à cause de leur casier judiciaire, mais surtout parce qu'il y a quand même des couteaux qui circulent. On n'oublie jamais qu'ici, on est dans une prison”.

Marion Admirat

Plus d'infos :

<https://www.lesbeauxmets-marseille.fr/>
<https://www.associationfestin.com/>

La culture est aussi dans l'assiette

L'association fréquente des mots “culture” et “gastronomie” atteste de la place cruciale en France de la gastronomie dans notre système de valeurs. Et ce n'est pas nouveau : en 2010, la gastronomie française est officiellement reconnue comme une pratique culturelle avec son inscription au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco. La cuisine reflète nos sociétés. Elle permet de se rattacher au monde, de découvrir la diversité des identités, des histoires et des valeurs en découvrant les traditions culinaires des différentes cultures à travers la planète. Et comme beaucoup d'activités culturelles, elle crée du lien social, procure du plaisir. En détention comme ailleurs, la cuisine est une manière de s'exprimer, de partager, de transmettre, de se connecter aux autres. Elle est un puissant lien entre les individus...



2. La pratique sportive en prison

Repères chronologiques

C'est seulement après la deuxième guerre mondiale que l'intérêt de la pratique de l'exercice physique par certaines personnes détenues est évoqué. Avant cela, la promenade était la seule activité physique reconnue. La reconnaissance des bienfaits des activités physiques et sportives en prison est donc relativement récente.

Depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, quatre périodes ont permis de l'instituer.

De 1945 à 1958, les activités physiques sont proposées à titre expérimental.

De 1958 à 1972, on va voir apparaître les contours d'une première réglementation avant leur généralisation de 1972 à 1987.

De 1987 à nos jours, la qualification et la formation de l'encadrement se généralisent. Elles passent dans la loi du 6 juillet 2000 qui pose les bases d'une acceptation moderne de l'activité sportive en prison en précisant que « les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun ; elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Leur développement est d'intérêt général et leur pratique constitue un droit pour chacun quels que soient son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale ».

Le 16 janvier 2004 marque une étape majeure dans l'histoire du sport en prison. Quatorze

fédérations sportives signent des conventions avec l'administration pénitentiaire pour développer l'encadrement et l'animation de la pratique du sport dans les établissements pénitentiaires. A compter de cette date, l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire forme les moniteurs de sport recrutés en interne parmi les personnels pénitentiaires, titulaires depuis au moins un an. Une formation sur huit mois valide un diplôme d'études supérieures (DEUG, licence, maîtrise).

En quelques années, ces activités sont ainsi passées du domaine purement occupationnel à une large politique de réinsertion par le sport encadrée par des professionnels.

Bernard Darley



Le Comité des Landes de basket mène depuis dix ans une action avec le Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan. J'avais déjà côtoyé le milieu carcéral lorsque j'étais

dans la Seine Saint Denis où j'avais travaillé sur un projet avec le CP de Pantin. Quand j'ai appris qu'à Mont de Marsan le Comité avait lancé ce projet 2 ou 3 ans auparavant

ça m'a tout de suite intéressé. J'ai donc commencé comme bénévole et ensuite je suis rentré au Comité où j'ai continué la mission pour la développer.

Au départ le projet était de faire une initiation à l'arbitrage. Puis très rapidement on a proposé de faire des entraînements.

Un samedi sur deux on avait des créneaux pour faire des entraînements avec les détenus. Mais on sentait qu'il y avait cette envie de se confronter, d'être en compétition. Et un soir on a vu à la télé un reportage sur une prison en Italie où il y avait un championnat de rugby et où les détenus étaient intégrés dans ce championnat. Et là on s'est dit qu'il fallait que l'on creuse cette idée, voir ce que l'on pouvait faire avec des équipes de l'extérieur. On a rencontré la direction du CP, le JAP aussi et ils nous ont dit «allez y ! ça ne se fait pas en France, allez y».

De vrais matchs

On a donc commencé à mettre en place le projet et la première année on a fait un match avec une équipe test, l'équipe de Tursan-Basket-Chalosse. Le président avait sondé les joueurs, tout le monde était partant et ça a été le premier match qui s'est super bien passé. La saison suivante on a fait un appel à candidature auprès des clubs landais. Huit à dix clubs ont répondu. Et ce qui est intéressant c'est que les clubs qui sont venus ont tous voulu revenir l'année suivante.

Les matchs que nous organisons, ce sont de vrais matchs avec de vrais arbitres qui viennent eux aussi bénévolement. Le samedi matin l'équipe invitée arrive. Je les briefe en leur disant d'oublier qu'ils vont jouer en prison, que ça doit être un match comme les autres. Ensuite on commence par une séance d'échauffement et après c'est le match. Et ça se termine toujours par un moment de convivialité où tous les joueurs peuvent discuter entre eux. Comme on tourne avec 8 ou 10 équipes cela fait un match par mois, parfois deux.

Une équipe professionnelle féminine

Très vite on a voulu faire évoluer notre présence. On en a donc parlé avec l'administration du CP et on a eu un créneau tous les mardi après-midi que l'on a réservé aux entraînements. Et c'est comme ça qu'on a organisé la venue de Basket-Landes qui est une équipe féminine professionnelle. Le plus

dur pour moi c'est d'y aller le mardi suivant. Le fait d'avoir travaillé avec des joueuses, des professionnelles dont certaines jouent en équipe de France c'est dur de passer après ! D'autant plus difficile que ça se termine toujours par des moments très conviviaux où elles discutent avec les détenus, où elles signent des posters... Chaque fois qu'elles sont venues elles étaient ravies. Pourtant on sent que lorsqu'elles rentrent il y a un peu de tension, de stress. Et puis rapidement la pression retombe et il y a beaucoup de rigolades. Ça m'a beaucoup marqué. Ce sont vraiment des moments privilégiés.

Que ce soit pour les matchs ou pour les entraînements on a toujours entre 15 et 20 détenus présents. Le nombre est forcément variable entre ceux qui ont un travail, un travail ou qui sortent. Mais il y en a toujours assez pour jouer. Ce sont les moniteurs de sport qui gèrent et qui font une pré-sélection des joueurs. Les joueurs viennent de tous les bâtiments. Donc au départ ils ne se connaissent pas et si ça ne se passe pas bien moi je le dis au moniteur qui écarte le joueur qui n'est pas correct. On ne peut pas se permettre d'avoir quelqu'un qui ne respecte pas les règles.

Les détenus règlent eux-mêmes leurs embrouilles

Une des particularités du milieu carcéral c'est que l'on sent que ça peut très vite dégénérer. Une passe qui n'a pas été faite, un ballon perdu, une réflexion... Ça peut très vite prendre des proportions à un point que l'on ne retrouve pas dans le milieu extérieur. Et là il faut réagir très vite.

Il y a une anecdote qui me revient. C'était lors d'un match et RMC était venu faire un reportage et le journaliste avait été surpris parce que je coachais l'équipe des détenus. Il y a eu une grosse embrouille entre joueurs détenus et ce sont les cadres de l'équipe, eux-mêmes des détenus, qui sont intervenus. Moi je n'ai pas eu besoin d'intervenir. Les cadres, c'est moi qui les avaient choisis et je savais que je pouvais leur faire confiance.

Les joueurs des clubs et les joueuses de Basket-Landes vivent tous cette expérience de manière très positive. J'en ai beaucoup parlé avec les

joueurs de mon club de St Sever et tous m'ont dit que leur regard vis-à-vis des personnes incarcérées avait changé. Et ils ont tout de suite eu beaucoup de retenue, beaucoup de respect vis-à-vis des détenus. Quant aux détenus, avoir des joueurs qui donnent de leur temps pour venir s'entraîner, faire des matchs avec eux c'est très très important. Alors côtoyer des joueuses de niveau international ! Ils me disent «mais elles, et elles on les a vues à la télé» pour un championnat d'Europe ou lorsque certaines jouent pour la coupe du Monde avec l'équipe de France. Une fois que Céline Dumerc était là, il y a eu un détenu qui lui a dit «mais c'est vous la joueuse qui est en équipe de France ?» et là il ne savait plus comment il devait se comporter tellement il était impressionné.

Le respect dont ils font tous preuve est remarquable

Je sais que le projet est parfois contesté mais le Comité passe outre, avec toujours la volonté de partager des choses. C'est ce que je dis toujours aux élus qui nous soutiennent «moi, le mardi après midi, je m'évade» c'est sincère et sans mauvais jeu de mot.

Le basket ce n'est finalement qu'un prétexte, ce qui est intéressant c'est la dimension humaine qui est derrière tout ça.

Florian Lafargue coordinateur du projet au sein du Comité des landes de basket.

*propos recueillis par
Jean Marc Barbieri
visiteur à Mont de Marsan*

« On oppose parfois le sport et la culture, mais je crois au contraire qu'ils ont beaucoup de choses en commun : la performance, les émotions, la recherche de la beauté du geste, mais aussi, surtout, leur capacité à proposer une diversité de disciplines qui sont autant de canaux d'expression uniques pour se construire, s'émanciper, trouver sa voie, se sentir bien... »

Tony Estanguet à propos des Olympiades culturelles



Sport & culture font cause commune à l'UNSL

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Théophile Mendes - Je suis conseiller technique national, placé au sein de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative. J'ai pour mission de coordonner le programme Léo Sport Fair-Play qui comporte trois axes, l'axe « éducation à la citoyenneté et la lutte contre les discriminations par le sport », l'axe « justice » en collaboration avec l'administration pénitentiaire et la PJJ, et l'axe « Protect » qui concerne la sécurisation des pratiquants et la lutte contre toutes les violences dans le sport.

Quentin Jaubiak-Blanca - Je suis le coordinateur sportif territorial de l'Union Régionale Sportive Léo Lagrange Ile-de-France. Notre cœur d'activité c'est la mise en place d'activités physiques et sportives. Nous intervenons sur six établissements au sein de 4 départements.

En tant que référent prison quel est votre rôle ?

TM - Au niveau national, je fais le lien avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Je diffuse, pilote et coordonne la convention qui nous lie avec la DAP auprès de mes collègues des territoires. Je suis là pour aider les territoires à impulser une dynamique dans le milieu carcéral.

Et au niveau régional, qui rentre en prison ?

QJB - Ce sont des éducateurs sportifs qui viennent dispenser de l'activité physique et sportive. Cela peut être du sport santé, du sport plutôt « récréatif », mais aussi des activités liant sport et culture. En Ile-de-France, nous avons une spécificité via le dispositif de coordination socio sportive dont le but est de déployer de manière opérationnelle des activités physiques et sportives et qui nous permet d'aller chercher des financements complémentaires pour assurer ces activités notamment via la Région, la Préfecture, l'ARS par exemple. Ce qui permet de répondre à la demande de la convention qui nous lie avec la DISP de fournir de l'activité complémentaire à la population pénale.

Ce ne sont pas eux qui vont dispenser l'activité physique, mais

ce sont eux qui vont coordonner avec les différents services de la détention l'activité physique de la détention.

Nos interventions s'inscrivent dans la mission de réinsertion de l'AP, en essayant de lever, au travers de l'activité physique et sportive, les différents freins qui empêchent ou réduisent leur capacité de réinsertion.

Nous travaillons notamment sur la gestion de la frustration, de la colère et de la compréhension de la norme. Nous nous positionnons comme un outil supplémentaire pour les professionnels accompagnant les publics. Pour permettre à nos interventions d'être les plus cohérentes et adaptées à la population pénale ciblée, nos actions sont construites avec l'ensemble des services de la détention.

J'ai connaissance d'une formation à l'arbitrage ?

TM - En région PACA, il y a une formation à l'arbitrage qui est adossée à une formation éducative et sportive permettant d'aborder des notions anatomiques, physiologiques, alimentaires, de nutrition ou encore d'animation d'activité physique et sportives. La

formation à l'arbitrage n'est pas une fin en soi, c'est un « package » au sein duquel on essaie de donner des clés aux détenus qui font partie de cette formation, pour pouvoir prendre soin de leur corps, pour travailler sur le rapport à la règle, la construction de la règle, la gestion de la frustration mais aussi de leur donner des bases d'animation d'activité physique et sportive.

QJB - En Ile-de-France, nous avons par exemple mis en place des actions différentes sur l'établissement de Fresnes, comme le « Chessboxing ». Ce sport propose une alternance de rounds de boxe et d'échecs. Le jeu d'échecs est plutôt connoté comme pratiqué par un milieu social ayant un certain niveau éducatif, tandis que la boxe est très présente dans les milieux précaires. L'intérêt de cette activité, propose de mêler des pratiques sportives perçues comme réservées à des milieux sociaux différents.

Les règles du Chessboxing vont permettre de matérialiser que le rapport de force n'est pas uniquement basé sur le physique mais également sur les capacités cognitives d'un individu. Ainsi, cela permet de travailler la notion du rapport au corps et de la différence à l'autre.

De plus, nous avons constaté que des personnes complètement déscolarisées, éloignées de la lecture, se sont penchées sur des ouvrages d'échecs, souvent en anglais, pour apprendre les stratégies et tactiques. C'était inattendu. Cette activité a permis de développer leur rapport à l'écriture, à la lecture, tout en permettant de travailler sur leur estime de soi, leur confiance en eux.

Si nous renouvelons un cycle chessboxing, nous adosserons le service scolaire de l'établissement en question afin qu'ils puissent s'appuyer sur le rapport au livre impulsé par l'activité pour l'investir dans le cadre formel de la scolarité.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ? Quels sont les freins à votre action ?

QJB - Le premier frein est l'adaptation au rythme de la détention et à ses contraintes internes.

L'Union nationale sportive Léo Lagrange, c'est 30 000 adhérents, 90 000 usagers, 400 associations et 120 disciplines sportives différentes.

Opérateur de politiques publiques depuis plusieurs années, UNSLL œuvre également au service du réseau des acteurs publics ou privés concernés par le rôle éducatif et social de la pratique sportive (institutions, collectivités, Administration pénitentiaire, Protection judiciaire de la jeunesse...). Elle développe, à travers chacune de ses actions, la fonction éducative et sociale du sport dans toute sa diversité.



La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un projet d'intérêt général et fonctionne démocratiquement.

De la création des premiers «Clubs Léo» à travers la France des années 50 à la Fédération du 21e siècle, l'évolution de l'association est considérable : professionnalisation du secteur de l'animation dans les années 60, développement des actions dans le secteur de l'insertion pour combattre les exclusions, etc. La Fédération n'a jamais perdu de vue le message de Léo Lagrange, réaffirmant sans cesse, au travers de ses actions, son combat pour une société plus tolérante, plus juste, plus responsable.



Parfois nous pouvons avoir des activités au sein desquelles les personnes arrivent au compte-gouttes ou qui ne démarrent pas à l'heure du fait des impératifs de la détention. Cela impacte l'émotion du groupe, voire de l'individu lui-même. Mais dans la mesure de ses moyens et de ses missions, l'administration nous facilite le travail.

Quels sont les principaux sports qui rentrent dans l'animation ?

TM - Nous n'avons pas forcément de sport que nous pratiquons en particulier, nous sommes une fédération multisports. De plus, étant donné qu'on essaie toujours de répondre à une commande de la détention, nous choisissons l'activité physique et sportive la plus adaptée au besoin exprimé. Par conséquent, nous n'avons pas d'activité clé en main, que l'on peut dispenser et qui serait applicable partout.

QJB - On va chercher quels sont les besoins exprimés par les agents pénitentiaires, le SPIP et la population pénale. Une fois que le groupe est défini, nous déterminons ses besoins en lien avec la détention. À la suite de ce diagnostic, nous utilisons les outils



L'effort et la rencontre

(activités physiques et sportives) les plus pertinents pour répondre à la problématique (disciplines normées ou construire une activité répondant aux objectifs).

Dans l'actualité, on a beaucoup parlé d'une sortie surf à Lacanau. Est-ce que vous avez des permissions de sortir pour emmener des PPSMJ hors de la détention pour des activités ?

TM - En région PACA, on met en place des activités physiques de pleine nature, des randonnées ou des via ferrata par exemple. Ces activités nous permettent d'offrir aux PPSMJ un cadre différent au sein duquel on peut travailler sur la confiance en soi, en l'autre et le rapport à l'environnement car parfois nous ne sommes liés que par une ligne de vie.

On met en place aussi ce qu'on appelle un RAID. C'est au centre pénitentiaire de Valence, où pendant trois jours, deux nuits, les bénéficiaires sortent du centre et vont vivre une aventure en pleine nature (bivouac, activités de pleine nature, activités de cohésion, etc.) avec nos éducateurs, des membres de la détention et des CPIP. Cette année, ont également pu participer des magistrats.

QJB - En Ile-de-France, nous avons réussi à mettre en place des permissions de sortir, notamment autour du handicap. L'objet de cette sortie était que les personnes détenues, des femmes, construisent

un parcours pour des personnes à mobilité réduite.

Par exemple, une personne ayant un périmètre de marche très faible, comment fait-on pour qu'elle puisse atteindre l'objectif de faire toute la randonnée ?

Cette activité permet à la personne de s'inscrire dans une dynamique sociale collective en s'investissant dans la conception d'un projet, en utilisant notamment le débat pour alimenter la réflexion de chacun et lever les freins qui empêcheraient ces personnes à mobilité réduite d'effectuer la sortie.

*Propos recueillis
par Jean-Laurent Bracq*

Léo Lagrange

Né en 1900, jeune député socialiste du Nord, précurseur dans la réflexion sur le temps libre, il fut le premier sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs dans le gouvernement issu du Front Populaire, en 1936, sous la responsabilité de Jean Zay. Il accompagna l'essor des congés payés, des auberges de jeunesse, des chèques-vacances, des sports de masse... Seul député à s'engager au combat, il fut tué sur le front le 9 juin 1940. La Fédération qui porte son nom fut créée en 1950 par Pierre



Un boost de confiance en soi : le concours d'éloquence

Depuis quelques années, les concours d'éloquence fleurissent un peu partout. Ils sont locaux, nationaux ou même internationaux. La plupart des grandes écoles s'y sont mises, d'abord bien sûr, celles qui forment la future "élite" de la nation, là où la maîtrise du verbe fait partie intégrante du jeu (et du "je"...) : Saint-Cyr, H.E.C., les écoles d'avocats, les grandes universités... Peu à peu, des lycées, des collèges et même des écoles primaires ont rejoint le mouvement.

Mais, c'est quoi exactement un concours d'éloquence ? On peut le définir comme une joute oratoire sur des thèmes, libres ou le plus souvent imposés, comme par exemple :

- "Peut-on être insensible à l'art ?"
- "Doit-on toujours dire la vérité ?"
- "L'humanité mérite-t-elle d'être sauvée ?"

● "La vie est un mensonge plus grand que les autres"

● "Oser, le progrès est à ce prix"

ou encore, dans un registre très différent :

- "Le père Noël est-il une ordure ?"
- "Fallait-il croquer la pomme ?"

Les candidats doivent ensuite, sur le sujet défini, prononcer un discours de quelques minutes, sur la base d'un texte qu'ils auront préalablement préparé, devant un jury et des spectateurs. Il faut donc défendre un point de vue sur le sujet, structurer ses arguments, bien utiliser sa voix et les silences, trouver les mots qui retiendront l'attention du public comme la manière de les dire, gérer ses émotions...

Les concours d'éloquence montrent combien la maîtrise de la parole est importante dans nos relations à l'autre et participent grandement à améliorer la confiance en soi. Alors bien sûr, certains ont pensé à les introduire dans le milieu carcéral : prendre la parole en public, se dépasser et mieux s'accepter grâce à l'éloquence...

Un duo détenu-visiteuse Fabienne & Jérémy

Fabienne, visiteuse de l'ANVP à la Farlède, a participé au concours d'éloquence du centre pénitentiaire de la Farlède organisé par l'Unité Locale d'Enseignement (ULE) en avril 2023 et piloté par le barreau de



Toulon. Fabienne précise : "On avait la possibilité de s'inscrire et comme je suis une grande curieuse, je me suis lancée. 15 duos devaient être formés, avec une personne détenue et une personne de l'extérieur, essentiellement des avocats. Lors de la première réunion, j'étais un peu perdue, car je ne savais pas ce qu'était un concours d'éloquence ! Carine, la responsable de l'ULE m'a tout de suite rassurée et m'a proposé de former un duo avec une personne détenue très motivée : Jérémy, auxi à la bibliothèque et en détention depuis 8 ans. Lors de notre première rencontre, tandis que nous devions choisir un thème parmi ceux proposés, Jérémy a immédiatement annoncé la couleur : "J'ai déjà choisi le thème et j'ai déjà commencé à écrire !"

Les femmes valent-elles moins que les hommes ?

Les thèmes proposés par l'ULE étaient d'une très grande variété, de "Nos désirs sont-ils désordre ?" à "La liberté n'a pas toujours les mains propres" en passant par "Pour ou contre Miss France ?" ou encore "Claude François était-il un mec branché ?". Et c'est le sujet autour de la valeur des femmes par rapport aux hommes qu'a immédiatement choisi Jérémy, un choix qui trouve sans doute ses raisons dans son histoire personnelle, celle qui l'a emmené en détention. Fabienne et Jérémy se sont donc mis à l'écriture en travaillant ensemble une fois par semaine, durant cinq semaines. Fabienne n'oubliera jamais ces moments : "Le courant est très vite passé entre nous, Jérémy a été pour moi une magnifique rencontre. Il avait très envie d'écrire, alors le texte que nous avons lu devant

le jury était en très grande partie sa création à lui : une saynète de théâtre avec un dialogue entre lui et moi. Ce texte amenait une vraie réflexion sur le sujet, avec des passages plein d'humour. Le jury était composé de membres du SPIP, du CP, du rectorat, de la Bâtonnière de l'ordre des avocats du barreau de Toulon, et il a tenu à nous décerner le 4ème prix : un prix spécial qui venait saluer la performance du seul duo à ne pas être formé avec un avocat ou un enseignant !".

Des efforts récompensés

Jean Rouvière Coscia, Président de la section du Var, précise : "Organiser un tel événement en détention est bien sûr compliqué. D'abord, parce que rien ne doit venir "contrarier" la vie quotidienne des établissements pénitentiaires, modifier les programmes de déplacements, de surveillance... Ensuite parce que la responsable de l'ULE n'a aucune information privilégiée sur les aménagements de peine, les transferts ou autre mouvement des personnes détenues participant au concours. Enfin, il faut gérer le cas des personnes détenues souhaitant participer au démarrage et ne respectant pas leur engagement par la suite". Mais les efforts de tous sont récompensés le jour J avec, comme le précise Fabienne, du "haut de gamme dans l'éloquence".

7 hommes en colère

Un nouveau concours d'éloquence a été organisé cette année au CP de la Farlède, mais sans faire appel à des intervenants extérieurs. La section du Var de l'ANVP, qui entretient de très bonnes relations avec l'ULE depuis des années, était quand même présente à travers les cadeaux offerts aux participants. Jérémy, lui, est toujours là et a tenu à participer une nouvelle fois. Le sujet qu'il a choisi cette année : "7 hommes en colère"...

Marion Admirat

À être enfermée, on perd beaucoup d'estime de soi, de confiance en soi. Réussir à faire ça, ça permet de se rappeler qu'on n'est pas personne. Que même si on est enfermé, on est capable de faire des choses. Mathilde, détenue au CP d'Orléans-Saran. Concours d'éloquence 2024



Un certain regard sur la prison - Louis Bontemps

En 2021, j'ai créé des ateliers photos destinés aux structures sociales et à la prison. Je me suis appuyé sur mon expérience et mes connaissances du milieu de l'insertion pour entrer au centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin. L'Atelier chantier d'insertion en détention APRÈS m'a fait confiance pour mener chaque année des ateliers avec ses opérateurs en parcours d'insertion. Dans le cadre de mon ancienne vie professionnelle, j'étais déjà entré dans la prison plusieurs fois. J'avais même travaillé dans l'atelier quelques années auparavant, pour comprendre leur travail quotidien, leur engagement dans le programme et ce qu'il changeait pour eux.

Après une première session fructueuse en 2022, un groupe s'est formé pour 10 séances de création collective en 2023. Nous avons parlé médias, photo d'art, musique et expression créative en général. Des séances de portraits se sont montées, chacun photographiant l'autre à tour de rôle. Nous avons travaillé sur la lumière, le cadrage et toutes les bases de la photo. Chacun avait son appareil réflex et commandait son modèle, ou parfois l'inverse.

Nous avons ensuite travaillé à la construction d'une série porteuse de sens pour eux. Avec un peu de patience et la coopération du personnel pénitentiaire, nous avons pu faire des photos dans les cellules et les espaces communs. Nous avons beaucoup échangé et débattu sur le choix des photos à intégrer à la série, les photos manquantes, etc.

AD, Brahim, Lucien, Jaja, Karim, Kevin, Rass, Stéphane et Yohann ont chacun apporté leur regard et posé pour qu'un récit prenne forme. AD, passionné de musique, s'est employé à mettre en mots les idées qui émergeaient et a proposé les vers ou phrases qui ont abouti au texte final.

Ils ont donc finalement mis en image leurs impressions et les sentiments qui les ont parcourus depuis leur entrée en détention, jusqu'à leur intégration dans l'Atelier chantier d'insertion en détention APRÈS. Ils se sont même projetés jusqu'à leur "envol", symbole de leur libération.



LOUIS BONTEMPS est un photographe basé à Saint-Brieuc, en Bretagne. Sa pratique photographique oscille entre une approche journalistique et un travail de création surréaliste. Soucieux d'être le vecteur de ceux dont la voix ne porte pas, il réalise des créations collectives avec des centres sociaux et des personnes incarcérées.

Les trois photos ci-jointes sont tirées de la série «Je retrouverai mes ailes»



MSP... Moniteur Sportif Pénitentiaire

C'est décidé, je me mets au sport. Plutôt, pour être honnête, je vais rencontrer les sportifs du centre de détention de Toul.

Le centre de détention de Toul dispose d'un bâtiment style aéronave comprenant un gymnase et plusieurs salles de musculation. Un stade extérieur avec un terrain de football complète le complexe sportif.

Je suis accompagnée par Erwan Rondeau, C PIP et nous arrivons dans le gymnase

Nous traversons des salles de musculation et je jette un œil sur un salle multisport préparée, ce mercredi, pour un cours de tennis.

Un calme impressionnant règne dans le gymnase. Nous sommes, pour le moment seuls avec l'auxiliaire du service général qui entretient le matériel. Un des moniteurs nous reçoit dans son petit bureau.

Une spécialisation du métier de surveillant

« J'exerçais les fonctions de surveillants à Epinal, je m'ennuyais, je cherchais à faire autre chose. J'ai toujours été sportif, j'avais envie de partager cette passion sans quitter l'administration pénitentiaire où je me sentais utile pour assurer la réinsertion des PPSMJ. Je me suis donc dirigé vers ce nouveau métier. Ayant réussi le concours j'ai suivi une formation de 8 mois au CREPS de Vichy, par bonheur mon

classement au concours m'a permis de rester dans le Grand Est. Je fus d'abord maintenu à Epinal avant de rejoindre le centre de détention de Toul. »

Pour exercer, à titre principal, des fonctions spécialisées de moniteur de sport pénitentiaire, il est nécessaire d'avoir le grade de surveillant. En effet le candidat doit avoir une connaissance parfaite du milieu carcéral et des attentes des personnes détenues. Dans son format actuel, la formation des moniteurs de sport pénitentiaire (MSP) dure 26 semaines. Elle est découpée en 4 cycles de formation à l'ENAP (école nationale d'administration pénitentiaire) et 3 périodes de formation au sein d'un établissement pénitentiaire. A l'issue de la période initiale d'enseignement, une habilitation provisoire est délivrée aux moniteurs de sport pénitentiaire (MSP) par un jury d'aptitude professionnelle. La personne non habilitée rejoint son poste d'origine. Cette formation est suivie d'un stage probatoire dans l'établissement d'affectation pendant 26 semaines.

Un métier aux multiples compétences

« Ici, nous sommes deux moniteurs à exercer à temps complet. Il y a environ 400 détenus, mais tous ne fréquentent pas le gymnase. Nous nous organisons très bien, aussi bien sur le plan des horaires que sur les compétences. »

Et ce n'est pas une mince affaire :

En plus d'animer et d'encadrer les séances de sport, les MSP contrôlent les locaux intérieurs et extérieurs, l'état du matériel et des installations sportives, font le nécessaire pour que soient réparées au plus vite les dégradations.

« Et tout cela dans le cadre du budget qui nous est alloué annuellement. »

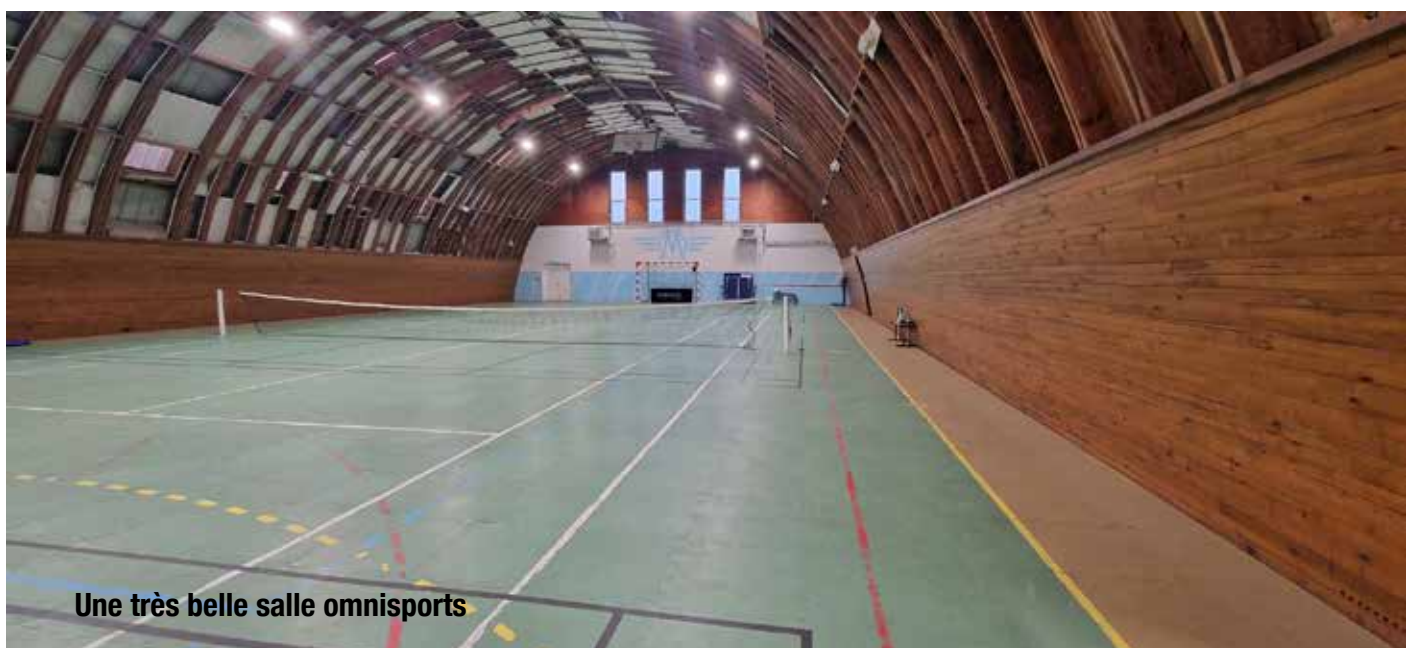
Ils sont forces de conseil pour l'achat et l'utilisation de matériels et de produits sportifs.

« Nous sommes vigilants notamment en matière de conseils en nutrition sportive et d'hygiène alimentaire. »

Ils assurent aussi la sécurité des biens et des personnes en veillant à la discipline générale pendant les activités sportives. Et comme tout surveillant ils sont garants du respect des règlements en vigueur dans l'établissement.

« Nous avons très peu d'incidents à signaler. Ce n'est pas un problème pour nous. Le matériel est cependant sécurisé, en musculation, par exemple, les machines à poids libres sont interdites et ont toutes été remplacées par des appareils à charges guidées. »

Actifs dans la mission d'insertion, ils s'efforcent de répondre aux besoins des publics, participent aux réunions pluridisciplinaires, apportent une contribution essentielle au parcours d'exécution de peine.



Une très belle salle omnisports

« Le sport oblige à respecter les règles, le matériel, soi-même, et les autres. Apprendre les valeurs sportives qui sont aussi des règles de vie contribue à la socialisation ou la resocialisation des personnes condamnées. De plus la pratique d'un sport permet d'acquérir un équilibre qui joue un rôle très important pour un bon comportement en détention » enchérit Erwan Rondeau.

Les MSP organisent aussi des sorties, des compétitions internes et externes.

En 2023, en lien avec le SPIP ont été organisées : 5 sorties raquettes dans les Vosges, 2 sorties à Verdun sur site de guerre, 6 sorties en VTT, 2 randonnées pédestre, 1 sortie roc d'Azur (courses en VTT avec 2 détenus sur 5 jours), 3 sorties en vélo de route, 2 sorties initiation paddle et escalade.

« La préparation de ces sorties doit être faite bien en amont. Le projet est validé par l'administration et c'est le JAP (juge d'application des peines) qui accorde ou pas l'autorisation de sortir aux personnes que nous avons sélectionnées. Une petite contribution financière est demandée aux participants. »

« Mon collègue organise régulièrement un tournoi de pétanque qui a un grand succès. 8 pistes de jeu éphémères sont installées sur le terrain de sport. C'est un moment convivial très apprécié »

« Dans ces épreuves, nous ne sommes plus ni surveillants, ni C PIP, ni détenus, on est tous des sportifs »

L'activité sportive : un accès illimité et une offre diversifiée

L'accès aux infrastructures sportives est libre pour les personnes détenues du lundi au samedi matin, de 10h à 11h30, de 14h à 16h et enfin de 17h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 17h.

Ces plages permettent aux personnes qui travaillent de pratiquer une activité sportive.

« Il n'y a pas d'inscription préalable. Toutes les personnes, hors quartier d'isolement et disciplinaire peuvent se présenter. Il leur suffit de déposer leur carte de circulation. Il existe aussi des plages réservées aux arrivants et aux personnes qui travaillent, hébergées au quartier fermé. »

« Au QI et au QD, du matériel est mis à disposition des détenus mais ce n'est pas sous notre responsabilité. »

Les sports proposés sont très variés : musculation, tennis, badminton, tchouk-ball, ping-pong, pétanque, boxe, athlétisme, basket-ball, football, hand-ball, volley-ball et j'en oublie.

« Nous n'avons pas d'interdits, nous nous adaptons à la demande des utilisateurs. Ce qui marche le mieux, surtout en hiver, c'est la musculation. Les sports collectifs de contact sont délaissés. Sinon, dehors, la marche, l'athlétisme, ou simplement des jeux de ballon sont pratiqués régulièrement »

L'activité sportive c'est aussi la solidarité

Des actions caritatives sont également organisées comme le SIDACTION durant lequel, personnels soignants de l'établissement et personnes détenues se sont mesurés lors d'épreuves physiques en même temps qu'une sensibilisation a été faite sur les MST.

Depuis plusieurs années et il y a quelques jours encore, a eu lieu une vente de pizzas, confectionnées par une dizaine de personnes détenues et vendues au profit des Z'intrépides, soignantes qui interviennent au CHU pour égayer la vie des enfants malades. 1500 euros ont ainsi été récoltés cette année.

Quel bénéfice pour les personnes détenues ?

Le mieux est encore d'aller leur demander.

En effet, il est 10 heures, tout s'anime, la porte a été ouverte et une vingtaine de sportifs arrivent.



De nombreux appareils de musculation sont disponibles

J'entre dans la première salle de musculation et me dirige vers un groupe d'hommes plutôt jeunes prêts à s'installer dans un des appareils de musculation. Je me présente mais ils savent déjà qui je suis.

La plupart viennent ici très régulièrement.

« Je viens presque tous les jours, déjà ça passe le temps, ensuite ça me tient en forme, je serai parfait quand je sortirai, regardez madame ! » il tourne sur lui-même pour me prouver le résultat de ses efforts.

« Depuis que je fais du sport, je dors mieux et je suis plus calme. Si je suis obligé d'arrêter ; mes insomnies reprennent avec tout ce qui va avec »

« Quand je passe la petite porte qui mène au terrain de sports, j'ai l'impression de m'évader. Il y a de l'espace, de la verdure, notre vue n'est pas arrêtée par des murs. Quand il fait beau, je vais y faire de la marche rapide »

« Je ne travaille pas et je n'aime pas l'école, j'ai toujours aimé bouger. Rester dans ma cellule ou faire la navette dans la cour en discutant toujours de la même chose avec les autres, ça ne m'intéresse pas. Ici je suis bien, je me vide la tête. »

« Je veux être beau quand je sortirai pour mes filles et ma femme. »

« Quand j'atteins le but que je me suis fixé en sport, je prouve que je sais faire quelque chose. Ça me fait du bien. »

Un jeune homme semble très timide et se cache derrière un appareil de musculation. Je m'approche de lui. Il ne parle pas français mais un codétenu vient tout de suite à la rescousse pour servir de traducteur.



« Il a le mal du pays, on est mahorais, il vient ici pour avoir une occupation et pour rencontrer des gens qui sont sympas avec lui, c'est tout pour le moment »

Certains faisaient déjà du sport avant d'être incarcéré mais aucun ne fréquentaient les salles

« Mais, madame, vous avez vu combien ça coûte un abonnement ? »

« Je ne faisais pas de sport, je n'avais pas le temps. Si, un peu de marche »

« Je faisais du foot mais ici ça part en cacahuètes, alors on a arrêté »

« J'étais bûcheron, alors je peux dire que c'est un genre de sport. Il faut que je remplace par des activités sportives »

« Moi non ; je n'y pensais pas. J'ai découvert le sport en prison. Je pense que j'en ferai encore en sortant.»

Je remercie ces messieurs et je me dirige vers l'autre salle de musculation. Le public est plus calme, plus âgé aussi.

J'échange quelques mots avec un détenu de longue date.

« Quand je suis arrivé, je n'avais envie de rien, j'étais en surpoids et mal dans ma peau. Puis je me suis rendu au gymnase. Le sport m'a beaucoup aidé. Mon corps allait mieux, mon moral aussi. »

Je vois qu'un homme athlétique est prêt à engager la conversation. Tout en sueur et tout en continuant ses exercices, il répond tranquillement à mes questions.

« Je viens ici tous les jours ; c'est indispensable. En hiver, je fais beaucoup de muscu. Depuis que je fais du sport, je ne fume plus et je ne suis pas le seul. -En effet 5 doigts se lèvent.- « le sport c'est un remède aux addictions, la cigarette, la fumette, l'alcoolles femmes. »- Rires.- « Mais il ne faut pas non plus que le sport devienne une addiction ! les muscles doivent aussi se reposer. »- Un homme entre dans la salle- « lui, je l'entraîne à la boxe. »

Je suis un peu provocatrice, « Mais les lecteurs vont dire « la boxe, en prison, mais quelle idée ! »

« Vous pourrez leur dire que la boxe ça ne veut pas dire 'coups donnés n'importe comment, il y a des règles et on apprend à respecter son adversaire, à accepter de perdre et à se maîtriser et ça oblige à nous concentrer. »

Sur ces sages paroles, je quitte la salle non sans avoir remercié mes interlocuteurs qui me le rendent bien.

C'est bientôt l'heure de la pause méridienne, nous quittons le complexe sportif en passant par le gymnase où le cours de tennis va se poursuivre encore quelques moments.

*Josette Barthélémy
Visiteuse au CD de Toul*



Et de quoi se défouler

«Ma connaissance des hommes me vient de la pratique et de l'observation du football ». Albert Camus

Le mot du directeur du centre de détention de Toul

Nos deux missions principales sont la garde et la réinsertion.

La garde est la mission la plus facile, ce n'est pas la plus intéressante du métier, elle a simplement le mérite de mettre à l'écart les délinquants et donc de protéger la société durant ce temps de détention.

La réinsertion est bien plus complexe mais aussi celle qui donne le plus de sens à notre métier, car si elle est accomplie, on protège la société sur le long terme en rendant la liberté à des gens qui ne commettront plus de délits, qui ne feront plus de victimes.

Nos « outils » pour travailler sur la réinsertion sont nombreux : l'école, le travail, le soin psychologique et/ou somatique...

Le sport est sans aucun doute l'un de ces outils, on le retrouve de manière remarquable dans les témoignages des personnes détenues de votre reportage.

Le sport apporte un équilibre, une stabilité émotionnelle, une force face aux addictions... pour beaucoup d'entre eux. Un bon nombre d'entre-deux ne faisait pas de sport avant d'entrer en prison !

Les moniteurs du centre de détention de Toul apportent un cran supplémentaire avec leur implication personnelle dans des actions de solidarités, dans des projets de sorties, de compétitions...

C'est une fierté pour l'établissement et une belle façon de prendre en charge cette mission de réinsertion.

Laurent DESMULIE



La Marseillaise résonne en détention... c'est l'histoire d'une chorale

LA GENÈSE

J'ai commencé cette chorale il y a 2 ans bientôt. Cette idée m'a trotté dans la tête pendant un moment, mais il a fallu du temps pour mettre l'activité en place. Mon groupe se compose de 15 personnes détenues en moyenne, tous très assidus. Pourtant ils ne se connaissent pas parce qu'ils viennent de bâtiments différents. D'une fois sur l'autre, il y a des nouveaux qui arrivent, d'autres qui s'en vont parce qu'ils sont libérés ou transférés... Le groupe est donc très mouvant. Même s'il y a un noyau stable cela reste une grosse difficulté.

LE PROJET

Au tout début on a commencé par apprendre des chants sans thématique précise. C'était pour placer l'activité et apprendre à se connaître. Puis, sur la proposition de la coordinatrice socio-culturelle, on a candidaté à un appel à projet pénitentiaire sur les jeux olympiques. On a proposé un projet que l'on a appelé "chanter le collectif" pour concilier à la fois la thématique du chant et celle du sport. "Chanter le collectif" c'était vraiment proposer des chants sur la thématique du sport et de ses valeurs. Cela nous a permis d'avoir un financement pour faire intervenir des musiciens professionnels, qui sont venus plusieurs fois pour accompagner les chanteurs lors de répétitions et du concert.

Je pense que maintenant ils me font confiance même s'ils sont parfois circonspects lorsque je leur propose une thématique, ou un chant qu'ils trouvent difficile a priori. Il n'y a pratiquement plus de blocage sur la proposition d'un chant. Je leur dis toujours "vous n'êtes pas obligés de chanter, si vous voulez venir juste pour écouter il n'y a pas de problème" et à la fin ils chantent tous. Et avec le temps, le respect et l'écoute se sont installés.

LA MARSEILLAISE

L'idée de chanter les hymnes est venue très vite et l'adhésion au projet a été immédiate. Depuis le début le groupe avait très envie de chanter la Marseillaise et, de là d'autres ont demandé à chanter aussi leur hymne. Mais cette Marseillaise !

Quand ils l'ont chantée le jour du concert ils étaient droits comme des piquets, certains la main sur le coeur. C'était vraiment quelque chose d'émouvant.

Le choix des autres hymnes a été un travail collectif. Il y avait, en fonction des moments, 5 à 7 nationalités différentes donc il a fallu faire des arbitrages. On a chanté l'hymne écossais par exemple qui a été dirigé par un écossais.

En général, la principale difficulté que je rencontre dans le chant est la pratique d'une langue étrangère. Ce n'est pas une difficulté propre au milieu carcéral, c'est assez constant chez les adultes d'une manière générale. Mais aujourd'hui le groupe s'accroche. Il n'y a pas eu de blocage ni de refus de leur part même si ce n'est pas facile, et de ça j'en suis très fière pour eux.

LE CONCERT

Le concert était un concert public. Il a été organisé dans le gymnase avec 40 ou 50 personnes invitées. Des détenus et du personnel administratif ainsi que des surveillants. On s'est installé dans le gymnase avec les trois musiciens, un pianiste, un guitariste et un percussionniste. Leur présence a vraiment porté les choses, parce que outre la fierté et le plaisir qu'ont eus les détenus à chanter avec des musiciens professionnels, ça a donné une vraie dimension au concert.

Le scolaire avait fait la décoration avec tous les drapeaux du monde. Chaque chanteur avait un T-shirt sur lequel avait été peint un ou plusieurs drapeaux. Ça faisait vraiment une tenue collective comme il y en a dans tous les concerts de chorale, et c'était très chouette.

Cela a aussi été l'occasion de travailler la mise en scène d'un concert où chaque morceau est présenté avant son interprétation. On avait bien travaillé cela lors des répétitions et ils ont pris leur rôle très au sérieux. Cette préparation a déclenché dans le public une attention que l'on n'attendait pas, avec un silence très respectueux.

A la fin du concert plusieurs chanteurs sont venus me dire "je n'avais jamais fait ça, jamais chanté

dans une chorale, jamais chanté en public, je ne m'en sentais pas capable. Et là j'ai lu mon texte je suis hyper fier d'avoir participé à ça !". Ils étaient tous là, certains hyper émus. On avait répété les chants et les interventions de chacun, mais le faire en public reste impressionnant. Le public aussi est venu nous remercier et ça ça a été super. Le concert a également été filmé par l'atelier vidéo du centre pénitentiaire et on a tous hâte de voir le montage.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Chacun a alors vraiment pris conscience de l'importance du collectif. Que, comme dans le sport, c'est quelque chose qui se construit à plusieurs, avec du travail et des répétitions. Où chacun participe à un moment ou à un autre et qu'à la fin ça fait une oeuvre collective dont nous pouvons être fier.

C'est vraiment un concert qui m'a beaucoup touchée parce qu'il a rassemblé tout le monde, avec beaucoup d'investissement de la part de chacun, du sérieux et d'engagement. Je sens que chacun individuellement et le groupe en général ont beaucoup évolué.

Et oui ça a été un vrai travail collectif. Je leur disais lors des répétitions combien c'était important de discuter, de s'écouter pour faire avancer le travail commun. Je n'ai jamais toléré les moqueries ou les ricanements lorsqu'il y en avait un qui se trompait. Ce qui fait qu'assez rapidement ils en sont venus à se faire des remarques entre eux sans que ce soit méchant, moqueur ou même jugeant mais plutôt constructif. Il y a des moments où il y a des solos et là on se sent vraiment en danger. Alors s'il y a un gloussement derrière ça peut rendre les choses très difficiles. Ils ont très vite compris tout ça. Et ça, en soi, c'est un très beau résultat !

Témoignage extrait de l'entretien accordé par Julie Gatineaux, cheffe de chœur au Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan à Bernard Darley



3. Sport, culture, créativité et développement personnel

En passant d'une logique de conformité à une logique d'impulsion, les pratiquants des activités sportives et culturelles enclenchent une démarche créative de bien-être, d'art de vie et de reconnaissance sociale.

Une démarche créative trouve son aboutissement lors de la participation à des manifestations culturelles mais également dans la pratique d'une discipline sportive au moment où le sportif parvient à se surpasser. Et les effets d'une démarche créative sont, on le sait,

décluplés lors de la mise en synergie des deux types de pratique.

La complémentarité du sport et de la culture se décline également au niveau des lieux de représentation. A Delphes, lors des Jeux Pythiques, équivalents des Jeux olympiques, étaient mis en parallèle des épreuves sportives, des concours de musique, de chant et de poésie.

Sport et la culture sont en complémentarité dans la mesure où elle a pour objectifs le bien-être, l'art de vie et la reconnaissance sociale de tous y compris, et surtout,

ceux qui sont issus des quartiers sensibles.

Le risque pour les adolescents de basculer dans une vie marginale, voire d'un endoctrinement, s'estompe lorsqu'ils acquièrent une bonne image d'eux-mêmes. Sport et culture les aident à acquérir cette image et à la valoriser au fil des spectacles et des rencontres sportives. Permettre, peut être, de ne pas laisser sur le bord du chemin des milliers d'enfants, dont les 150 000 décrocheurs scolaires annuels.

Bernard Darley

Sources

Le sport en prison : entre insertion et paix sociale. Jeux, enjeux et relations de pouvoirs à travers les pratiques corporelles de la jeunesse masculine incarcérée.

Dominique Bodin, Luc Robène, Stéphane Héas et Gaëlle Sempé, Revue d'histoire de l'enfance «irrégulière», 2007

Le développement culturel en prison, Historique et textes de référence

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/developpement-culturel/le-developpement-culturel-en-france/Culture-et-Justice/Historique-et-textes-de-referance>

Processus de création culturelle en prison : une innovation ordinaire ?

Corinne Rostaing et Caroline Touraut, <https://doi.org/10.4000/socio-logos>.

Sport en prison, Signature de conventions Administration pénitentiaire/Fédérations sportive

https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/migrations/presse/art_pix/conf160104.pdf

Vincent Gérard, un cinéaste en prison

Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre parcours ?

J'ai 50 ans et depuis plus de 30 ans mon parcours est celui de l'audiovisuel. J'ai fait du cinéma, de la télévision, de l'information, et un peu de presse écrite également.

Toujours avec passion, j'adore ce que je fais. Je me suis orienté il y a quelques années sur un segment de marché que j'ai créé, et qui est la réalité virtuelle, mais dédiée aux personnes âgées dépendantes. Mon souci était comment utiliser cet outil pour créer du bien-être.

Ça consiste en quoi sur le plan technique ?

On produit du contenu avec des caractéristiques qui permettent d'aller travailler le souvenir des personnes âgées, ce qu'on appelle

la réminiscence. En particulier ceux qui souffrent de troubles type Alzheimer ou dépressif. On va utiliser des mécanismes de stimulation du souvenir ancien pour aller créer du bien-être, recréer du lien social, développer la communication.

On essaie de reconstituer ou d'aller chercher des vestiges pour les filmer, soit des lieux, soit des objets, sur tout ce qui a animé la vie des plus anciens. Ça me permet de nourrir un catalogue qui va être de plus en plus large et qui va convenir au plus de monde possible.

Lors de notre congrès de Rennes a été projeté votre film sur le Goncourt des Détenus. Comment vous est venue cette idée ? Est-ce la même démarche qu'avec les personnes âgées ?

Non, pas du tout. En fait, je continue à collaborer sur des projets que je trouve intéressants, le plus souvent comme bénévole. Et quand Didier Bazin, mon ami, m'a parlé du Goncourt des détenus, je lui ai dit, ah mais c'est génial ce truc-là. J'ai été à plein d'endroits dans le monde, mais je n'ai jamais été en prison. On a des croyances sur ce qui se passe en détention.

Comme je ne connaissais pas l'environnement carcéral, Didier m'a un peu formé : faire l'impasse complètement sur ce qu'ils sont et les raisons pour lesquelles ils sont là.

Et on est rentré dans un univers absolument extraordinaire qui a révélé bien des choses.





Une scène du documentaire de Vincent Gérard sur le Goncourt 2023

Ce fut une découverte, oui. Un territoire d'émotion qui est extrêmement fort, une capacité à vouloir communiquer qui est très, très forte.

Quel sentiment avez-vous eu en rencontrant ces personnes incarcérées ?

C'est un retour sur soi en même temps. C'est-à-dire qu'en fait, ce que j'ai compris presque instantanément, c'est que tout le monde peut arriver en prison.

Il y a des gens normaux en prison pour lesquels à un moment, il s'est passé un truc. Et je me dis, il faudrait que tout le monde, un jour, aille en prison pour se rendre compte que ce sont des gens normaux.

Et ce débat sur le coût de la prison, sur le coût des prisonniers en France, etc., il ne devrait pas avoir lieu. Si on savait ce que c'est que la prison, si on en avait une meilleure idée, le débat devrait s'élever un petit peu.

Comment réinsérer ? On ne se pose jamais la question.

C'est ça. Et pour aller plus loin, on ne voit les surveillants que comme des matons, des porteurs de clés. Ce que je vois, moi, quand je vais en prison, ce sont des gens qui ont une humanité incroyable, une patience, une capacité d'observation, une envie de réinsérer, des gens qui cherchent du sens, en fait, dans leur métier.

Est-ce que vous avez des idées sur comment faire entrer la culture en prison ?

Vaste problème, je crois qu'on doit développer le système éducatif carcéral. Quand on voit l'énergie dépensé à la prison de Brest, il faudrait peut-être aussi un peu de facilitant. C'est tout de suite un peu une usine à gaz. Et ça remonte jusqu'à Paris.

Le concours était mixte. On ne pourra jamais retransmettre ce qu'ils ont dit, parce qu'il y avait de l'ordre de l'intime. Il y avait des choses qui ne pouvaient pas être dites. Mais globalement, on a bien vu qu'il y avait un travail colossal qui se faisait entre des hommes et des femmes, sur soi, sur la reconnaissance de l'autre, sur la différence.

Une anecdote : un jeune garçon dont on voyait bien qu'il n'avait pas été beaucoup à l'école, le fait qu'on puisse l'écouter, au travers d'une critique qu'il avait rédigé sur un ouvrage, et qu'on entende sa critique, et qu'on lui dise, tu sais qu'au niveau national, ils ont dit exactement la même chose, et bien le gars, il s'estimait. Et ça, l'estime de soi, c'est central dans la réinsertion.

Cette estime de soi on la retrouve aussi dans le sport ?

On a réalisé un sujet sur le sport à l'occasion des Jeux olympiques. Des éducateurs et des surveillants

sont partis avec des détenus dans un espace naturel, dans un gîte, pour mener des activités en lien avec les JO : tir à l'arc, canoë, sports collectifs... durant deux jours.

Le sport, c'est aussi une soupape. Dans le sport, il y a des règles et c'est cela qui est intéressant. Oui, je purge ma peine, mais est-ce que, pour autant, je dois la purger 24 heures sur 24 ? Est-ce que j'ai le droit à des libertés physiques et intellectuelles ? Le rôle de la culture comme du sport, c'est aussi donner cette capacité de ne pas se détruire intérieurement, d'avoir des libertés. Il faut que la société l'entende, et les politiques aussi.

Il y a eu un petit scandale, à un moment, sur du karting en prison. Moi, je ne suis pas choqué par ça à partir du moment où il y a un projet derrière. Alain Prost, il s'était fait gauler dans les années 80, à 250 km heure sur une autoroute. Aujourd'hui, il irait en prison. Est-ce que le talent de cet homme doit être pour autant anéanti ?

Le sport ou la culture, c'est pareil. C'est une manière de permettre à l'humain de continuer à développer ses capacités. Ça ne peut pas rentrer dans la peine.

Où en est le projet sur le sport ?

Il est en cours de montage mais nous avons aussi un projet avec Mélissa Piazza. On l'a filmé dans une prison pour en faire un support de communication avec le slam qu'elle a écrit sur les visiteurs.

Pour terminer je souhaitais remercier toutes les visiteuses et tous les visiteurs pour votre engagement. C'est énorme ce que vous faites...

On fait dire beaucoup de choses par l'image qu'il est parfois très difficile de dire de vive voix, merci Vincent.

Propos recueillis par Jean-Laurent Bracq

« Un dieu a donné aux hommes la musique et la gymnastique pour faire l'éducation de leur énergie et de leur sagesse ».

Platon



Une responsable régionale à la manœuvre - Jeanne Roy

Quel est votre rôle au sein de la DISP Grand Ouest ?

Je suis l'intermédiaire entre l'administration centrale au niveau de la DAP et puis le terrain, c'est-à-dire les SPIP et établissements qui mettent en place la politique culturelle localement. Nous supervisons 24 établissements.

On est à la fois le relais, mais aussi l'accompagnement puisque dans tous les SPIP, il y a des coordinateurs culturels qui créent la programmation. On accompagne les référents culture, dans la mise en place de projet. On peut aussi proposer des orientations politiques et des déclinaisons de ce qui est décidé au niveau national.

Ce sont de grandes orientations très globales comme par exemple la lutte contre l'illettrisme ou les Jeux olympiques avec des actions passerelles entre la culture et le sport. Mais c'est très général.

Au niveau de la DISP, on va cibler, proposer des actions un peu plus opérationnelles pour que le terrain s'en saisisse et puisse les mettre en place localement.

Oui, justement, comment marier sport et culture ? N'est-ce pas parfois antinomique.

Eh bien non, je vais vous citer quelques exemples de réalisations

Le premier projet sur la Normandie était autour du journalisme sportif. Des équipes d'écrivains, de journalistes sont allés rencontrer les détenus et ont créé des petits reportages sur les actions sportives dans l'établissement.

Ils ont créé des reportages soit en presse écrite, soit du podcast, soit de la vidéo. Dans le cadre de cette action, il y avait aussi une équipe d'écrivains « footex » et

il y a eu des matchs de foot entre écrivains et personnes détenues.

En fin d'année dernière il y a eu une séance de boxe suivie d'un atelier d'écriture pour mettre noir sur blanc certaines émotions.

Sur la Bretagne, on a fait un projet régional autour de la pratique du breakdance puisque c'était une nouvelle discipline olympique.

Considéré comme une discipline artistique, c'est en fait assez sportif.

A Nantes, on a plutôt mélangé arts plastiques et sport. Une artiste plasticienne a fait de la sérigraphie permettant de créer des affiches pour les événements sportifs de l'établissement. Les détenus ont également réalisé une fresque autour de la thématique du sport.

Il est très intéressant de mélanger les deux univers. Et ces activités ont permis de faire rencontrer les personnes détenues qui vont au sport et celles qui vont aux activités culturelles.

On se rend compte que c'est déjà très riche, ce genre d'activité. Et c'est vrai que dans le cadre de la réinsertion dont on parle toujours, c'est aussi très important.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans la mise en place de ces actions ?

Les principales difficultés... Je ne vais pas dire qu'il n'y en a pas, mais sur la DISP de Rennes, la politique culturelle est assez riche depuis de nombreuses années. Il y a eu des habitudes qui ont été prises dans les établissements et dans les SPIP.

Quand ça ne marche pas ou quand on a du mal à mettre en place, c'est

pour des raisons de manque de formation et de sensibilisation à l'intérêt des politiques culturelles. Il peut y avoir dans certains établissements des agents qui ne vont pas comprendre pourquoi on met en place un atelier, d'écriture, de théâtre..., parce que les agents n'ont pas été formés à ces thématiques-là, au rôle que ça pouvait avoir dans le parcours d'insertion des personnes détenues, les leviers que ça permettait d'activer. Et donc, du coup, ça peut entraîner des freins de la part de certains agents qui vont dire que ça ne sert à rien, c'est inutile...

On peut aussi voir des freins qui vont être plutôt d'ordre matériel aussi pour des raisons de sécurité. Enfin il y a les restrictions budgétaires puisque la culture a un coût, puisqu'on fait intervenir des artistes professionnels. Il y a quelques actions bénévoles. Mais l'objet aussi de la culture en prison, c'est de ne pas faire de la culture au rabais et de ne pas se dire qu'il ne faut pas...

Avez-vous eu des difficultés d'origine politique comme ce député qui, en Nouvelle-Aquitaine, a refusé que les gens fassent du surf ou l'interdiction des visites du musée de Versailles ?

Localement, il y a pu avoir en effet des freins. Néanmoins, la position



de la direction interrégionale et de la DAP, c'est de maintenir le cap de la politique d'insertion et de ne pas céder à des revendications politiques. Après, oui, localement, il y a pu avoir des petits freins et une forme un peu d'autocensure en fait.

Est-ce que vous pourriez me raconter une opération plus particulière qui vous a fait plaisir, qui a été difficile à mettre en place, mais pour laquelle vous vous êtes battue ?

Au niveau interrégional, c'est le projet autour des JO. Nous avons organisé une sortie sur trois jours et deux nuitées avec plusieurs établissements participants et une quinzaine de personnes détenues pour faire différentes pratiques sportives.

Sur la première demi-journée, on était sur la découverte du handisport. Le comité handisport mobilisé leur a fait découvrir le torball, le ceci biathlon, et le handbike. Ils ont pu avoir une initiation au tir à l'arc, à l'escalade, au kayak et au VTT.

Le dernier jour, il y a eu des tournois de badminton et de basket. Ce fut un projet très lourd à monter avec les permissions de sortir et toutes les règles de sécurité à respecter.

Au-delà de la pratique sportive, il faut noter les moments de cohésion, de vivre ensemble, de respect des uns des autres avec les personnels accompagnants, surveillants, moniteurs de sport, CPIP. Ça crée aussi un relationnel qui est complètement différent et où tout le monde doit respecter les règles de vie communes. On apprend à faire corps, à faire société.

Pour moi, c'est la très belle réussite de cette année.

Et pour conclure, je dis qu'il y a deux choses importantes dans la politique culturelle auprès de la population pénale.

D'une part, c'est la garantie des droits culturels, c'est-à-dire que les personnes détenues ont les mêmes droits que n'importe quelle personne à l'extérieur. Et c'est important de le rappeler. On met en place une action pour garantir le respect des droits.

*Propos recueillis
par Jean-Laurent Bracq*

Un demi-mètre carré de liberté

Ce film trouve son origine en Allemagne, où un aumônier de prison, Peter Echtermeyer, a créé à Berlin en 2009 une association intitulée « Art and Prison » ; elle organise périodiquement un concours international d'art réservé aux personnes détenues. En exposant en divers lieux du monde des œuvres sélectionnées dans les prisons d'environ 60 pays, l'association montre que la création artistique existe aussi derrière les barreaux.

C'est en 2009 que Inga Lavolé-Khavkina, cinéaste, rencontre par hasard Peter Echtermeyer à Rome. Très émue par l'exposition de cette année-là, Inga décide de réaliser un film sur ce sujet. Entre temps, Peter Echtermeyer demande à la cinéaste de l'aider à faire voyager les expositions.

En 2014, Inga et son mari Bruno Lavolé -qui sera la producteur du film- créent donc « Art et Prison France » et organisent une exposition à Paris, où le succès est au rendez-vous, puis à Saint-Nazaire, Strasbourg, Marseille et Villeneuve sur Yonne. L'objectif de l'association est de montrer et promouvoir l'art créé en prison.

Après de longues démarches, Inga obtient de l'Administration Pénitentiaire française l'autorisation de filmer dans les murs, en particulier à la Centrale de Saint Maur, et avec des personnes détenues à visage découvert. Le tournage débute en 2016. La cinéaste interroge des personnes détenues de plusieurs pays, dont les États-Unis, ainsi que des artistes qui acceptent de franchir les murs pour animer des

ateliers artistiques. Des soirées autour du film sont animées par d'anciens détenus artistes, des juges et des associations.

« Un demi-mètre carré de liberté » a été projeté à l'occasion de plusieurs festivals à Paris, Palo Alto aux États-Unis, Berlin, à Vannes pour les JNP 2024, et a gagné le prix du meilleur documentaire lors d'un festival à Londres en 2020.

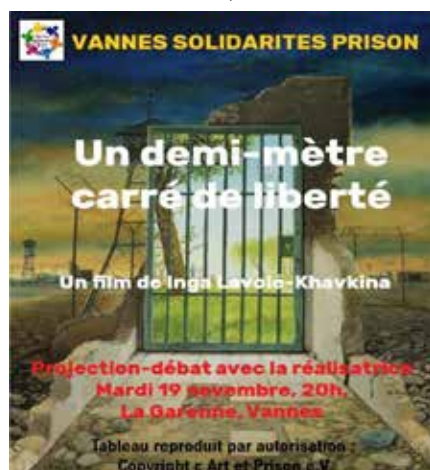
Des œuvres sélectionnées dans des prisons françaises en 2022 seront exposées à Rome puis à Paris en 2025.

Ce processus créatif permet aux personnes détenues de plonger au plus profond de ce qu'elles ont dans l'esprit et le cœur, d'exprimer sans violence verbale ou physique ce qu'elles pensent et ressentent. Par ailleurs, la qualité des œuvres révèle de réels talents dont les auteurs peuvent être fiers ! Il semble que l'art soit pour ces personnes privées de liberté une manière de découvrir le meilleur en elles-mêmes, de se remettre debout ; une façon aussi d'ouvrir une fenêtre vers l'avenir, de réfléchir à leur rapport aux autres, de dire quelque chose à la société.

On peut espérer que tout cela mène et mènera à une réintégration réussie dans le monde extérieur, rendue possible pour ces personnes au parcours chaotique, par un nouveau regard de la société.

L'une des personnes détenues interrogées dans le film déclare : « L'art m'a sauvé ! ».

*Maryvonne de Vitton
visiteuse à Vannes et Lorient*



Inga & Bruno Lavolé



Des coordinatrices culturelles en action

Blandine et Marion, détachées de la Ligue de l'Enseignement sont coordinatrices culturelles au sein du Centre Pénitentiaire de Nantes. Nous les remercions de nous avoir consacré un peu de leur temps précieux pour nous faire découvrir leur rôle et leur mission.

Quel est votre cursus et pourquoi le choix d'intervenir en milieu carcéral ? Quelle est la place de la Ligue de l'enseignement dans le milieu pénitentiaire ?

Marion : J'ai poursuivi des études en langues étrangères puis ensuite une formation complémentaire dans le secteur culturel. Je n'ai pas réellement fait le choix d'intervenir en prison (je ne connaissais pas l'existence de ces missions auparavant) mais j'ai plutôt saisi une opportunité.

Blandine : J'ai effectué des études de sociologie, puis en communication et médiations culturelles.

J'étais auparavant médiatrice du livre en milieu associatif dans le Maine et Loire, j'y accueillais notamment des auteurs en résidence. Dans le cadre de leur résidence, ils étaient amenés à intervenir en milieu pénitentiaire à Nantes et à Angers et je les y accompagnais. Ça m'a amenée à découvrir le poste de coordinatrice culturelle livre et lecture et, plus tard, à y postuler.

Quant à la mission et la place de la Ligue de l'enseignement il s'agit d'un protocole d'accords interministériels Culture et Justice

qui fixent le cadre d'intervention des missions de coordination culturelle. Ce dispositif est régi par un marché public détenu à Nantes par la Ligue de l'Enseignement des Pays de la Loire. Elle est ainsi partenaire de l'Administration Pénitentiaire afin de proposer à la population pénale un accès à la culture.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de la programmation culturelle et de la vie culturelle au quotidien tant à la Maison d'Arrêt qu'au Centre de Détention ?

La programmation est en lien direct avec les événements locaux, régionaux et nationaux. Elle veille à s'inscrire dans la vie culturelle locale mais également à répondre aux événements portés médiatiquement, qui ont du sens pour la population pénale (Fête de la musique, etc).

Quelques exemples de partenariats : les festivals (festival du Cinéma Espagnol, Aux Heures d'Été, les Rendez-vous de l'Erdre, Atlantide, Les Utopiales, Nature Nomade,...), les structures locales (le Musée d'Arts de Nantes, la Bouche d'Air, le Pannonica, le Lieu Unique, la Cité des Congrès de Nantes, Cezam Pays de la Loire, ...), les acteurs du livre (libraires, bibliothécaires, éditeurs, auteurs, artisans,...).

Nous nous efforçons de proposer une programmation variée, équilibrée avec une volonté de répondre aux attentes des personnes détenues mais également de les amener vers la découverte.

Notre vie culturelle au quotidien au-delà de la programmation est animée à travers les bibliothèques des établissements pénitentiaires qui demeurent des lieux vivants.

Les espaces dédiés au livre au sein du Centre pénitentiaire de Nantes sont :

- une bibliothèque quartier hommes maison d'arrêt
- une bibliothèque quartier femmes maison d'arrêt
- une bibliothèque structure d'accompagnement à la sortie (SAS)
- une bibliothèque centre de détention
- un espace lecture quartier de semi-liberté
- Des points lectures dans les quartiers spécifiques des établissements (quartier arrivants, quartier isolés, quartier disciplinaire).

Ces bibliothèques sont gérées au quotidien par des auxiliaires bibliothécaires détenus (2 pour le quartier hommes maison d'arrêt, 1 pour le quartier femmes maison d'arrêt, 2 pour le quartier centre de détention, 2 pour la Structure d'accompagnement à la sortie)

Les personnes détenues bénéficient d'un accès direct et régulier (1 à 2 créneaux par semaine).

Ces lieux sont animés dans la limite des espaces disponibles avec des rencontres sur place, des expositions.

Nous proposons de nombreux partenariats avec les acteurs du

Culture-Justice : artistiques, culturelles, Animations autour du Livre							
Nom de l'action	Partenaire	Public	Nbre de participants	Lieu - SALLE	Dates Fréquence	Horaires	Descriptif
Actions socio culturelles, éducatives, citoyennes...							
Nom de l'action	Partenaire	Public	Nbre de participants	Lieu - SALLE	Dates Fréquence	Horaires	Descriptif
Initiation aux jeux d'échecs	Partenaire	Tout public	10	2B	Lundis	9h30 - 11h30	Initiation à la pratique du jeu d'échec
Création musicale	Partenaire	Tout public	10 10	2B	Judis Vendredis	8h30 - 10h30 8h30 - 10h30	Pratique de la guitare et du clavier pour débutants ou initiés
Poterie	Partenaire	C B	10 10	Rond-point Rond-point	Lundis Judis	9h30 - 11h30 9h30 - 11h30	Initiation à la pratique de la poterie
Activité informatique	CLIP	Tout public	8	Médiathèque	Vendredis	9h30-11h30 14h-16h	Initiation à la pratique de l'outil informatique

Un exemple de programmation culturelle à la maison d'arrêt de Douai



livre locaux ; des auteurs et des médiateurs culture interviennent régulièrement.

Comment les personnes incarcérées appréhendent-elles cette offre ? Quelle est la fréquentation ?

L'accueil est généralement positif de la part des personnes détenues présentes, en revanche il reste difficile de savoir comment la programmation est appréhendée par ceux qui ne fréquentent pas les activités.

Quant à la fréquentation, en 2023 ce sont 1319 participations sur l'année pour l'ensemble du CP, en hausse par rapport à 2022.

Pouvez-vous nous parler de moments forts partagés avec les personnes détenues.

Marion :

- L'intervention de Nyna Valès à la Maison d'arrêt pour Femmes avec une Histoire de cheveux et comme projet une création musicale autour d'une chanson matérialisée par un disque.

- Le projet régional patrimoine et photographie mené en 2017 à l'Abbaye de Fontevraud avec le photographe Emmanuel Ligner ; il s'agissait d'ateliers photo en détention avec à la clé une permission de sortir régionale à l'Abbaye.

- Un projet mené en 2022 et 2023 avec la compagnie de théâtre du Groupe Déjà autour du spectacle « Cowboy ou indien » ? Le thème tournait autour des liens familiaux avec des ateliers d'expression théâtrale suivis d'une représentation de la pièce.

Blandine :

- La réalisation d'un tapis de lecture jeunesse par des personnes détenues hommes et femmes de la Maison d'arrêt, avec présentation aux familles

- Des échanges autour de livres dans le cadre du prix du roman Cezam au Centre de détention et du prix Goncourt des détenu.e.s à la Maison d'arrêt.

Merci Blandine et Marion de nous avoir éclairés sur votre mission et sur les différentes actions que vous menez.

Patrick Ory

Visiteur à Nantes

Le billet d'humeur de Jean-Laurent Bracq*

Soyons partenaires

L'administration pénitentiaire joue un rôle crucial dans la réinsertion des personnes incarcérées, elle agit donc pour la sécurité de la société. Établir un partenariat avec cette institution est essentiel pour favoriser une approche collaborative et constructive, tant pour les personnes détenues que pour la société.

Aujourd'hui je me fais l'écho de bien de bénévoles visiteurs qui constatent des différences de comportement selon les établissements ou les DISP. Ici les agréments sont refusés aux plus de 75 ans alors que par ailleurs des hommes et des femmes de plus de 80 ans exercent pleinement leur bénévolat. Certains bénévoles sont découragés de la lenteur d'obtention des agréments. Ici, on refuse la délivrance d'un colis de Noël alors que le cadre légal l'autorise. Des relations de confiance avec les CPIP se nouent alors qu'elles sont parfois inexistantes. On autorise la venue de visiteurs au quartier arrivants quand dans d'autres on l'interdit. Des réunions fructueuses ont lieu quand aucune n'est programmée sur une année.

Être partenaire, c'est avant tout établir une relation de confiance. Cela implique d'écouter l'autre, de respecter ses idées et de valoriser ses contributions. Dans un partenariat, chaque voix compte et chaque opinion est précieuse. C'est cette diversité qui enrichit notre collaboration et nous permet d'atteindre des résultats significatifs. Chaque action, même petite, peut avoir un impact considérable si elle est réalisée en partenariat.

Notre seul but est de contribuer à réduire le taux de récidive, mais aussi à renforcer le tissu social en aidant l'Administration pénitentiaire à une réinsertion réussie dans la société. Nous sommes conscients des problèmes de sécurité, mais ceux-ci ne peuvent être prétexte à freiner notre engagement. Sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la réinsertion ainsi qu'à l'importance de soutenir les anciens détenus est crucial. En créant un environnement accueillant et compréhensif, nous pouvons favoriser leur intégration et réduire la stigmatisation qui les entoure.

Alors, soyons partenaires !

Engageons-nous dans cette voie d'excellence.

Soyons de vrais partenaires !

Lexique

ANVP	Association nationale des visiteurs de personnes sous main de justice
CD	Centre de détention
CHU	Centre hospitalier universitaire
CNL	Centre national du livre
CP	Centre pénitentiaire
CPIP	Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
DAP	Direction de l'Administration pénitentiaire
DISP	Direction interrégionale des services pénitentiaires
EPS	Éducation physique et sportive
JAP	Juge d'application des peines
JO	Jeux Olympiques
MA	Maison d'arrêt
MSP	Moniteur sportif pénitentiaire
MST	Maladie sexuellement transmissible
NAOPV	National Association of Official Prison Visitors
PACA	Provence Alpes Côte d'Azur
PPSMJ	Personne placée sous main de justice
RLE	Référent local de l'Éducation
SAS	Structure d'accueil et de préparation à la sortie
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
UNSL	Union nationale sportive Léo Lagrange





Créé et porté par le Centre national du livre (CNL), opérateur du ministère de la Culture, et le ministère de la Justice, sous le patronage de l'Académie Goncourt, le prix Goncourt des détenus souhaite rendre les personnes détenues actrices d'un prix littéraire, en valorisant leur capacité critique tout en leur faisant découvrir des œuvres littéraires nouvelles. Ce prix donne l'opportunité à près de 600 détenus de se plonger dans une lecture passionnée et de faire entendre leur voix pour élire leur lauréat, parmi les 16 auteurs sélectionnés par l'Académie.

En lice

Les 16 romans sélectionnés pour le Prix Goncourt des détenus étaient :

- Ruben BARROUCK, *Tout le bruit du Guéliz* (Albin Michel)
- Thomas CLERC, *Paris Musée du XXIe siècle* (Les éditions de Minuit)
- Sandrine COLLETTE, *Madelaine avant l'aube* (JC Lattès)
- Kamel DAOUD, *Houris* (Gallimard)
- Gaël FAYE, *Jacaranda* (Grasset)
- Hélène GAUDY, *Archipels* (L'Olivier)
- Philippe JAENADA, *La désinvolture est une bien belle chose* (Mialet-Barrault)
- Maylis de KERANGAL, *Jour de ressac* (Verticales)
- Étienne KERN, *La vie meilleure* (Gallimard)
- Emmanuelle LAMBERT, *Aucun respect* (Stock)
- Rebecca LIGHIERI, *Le Club des enfants perdus* (P.O.L.)
- Carole MARTINEZ, *Dans ton sommeil de brute* (Gallimard)
- Thibault de MONTAIGU, *Cœur* (Albin Michel)
- Olivier NOREK, *Les guerriers de l'hiver* (Michel Lafon)

- Jean-Noël ORENCO, «Vous êtes l'amour malheureux du Führer» (Grasset)
- Abdellah TAÏA, *Le Bastion des larmes* (Julliard)

Les temps forts

● Première étape : lecture et rencontres entre auteurs et détenus. Durant plus d'un mois, les détenus de 45 établissements pénitentiaires (40 établissements en 2023) vont lire et étudier l'ensemble des ouvrages de cette sélection 2024 dont les exemplaires auront été préalablement envoyés par le CNL. Pour nourrir leur réflexion, ils auront l'opportunité d'échanger et de débattre avec les auteurs en lice lors des rencontres organisées par le CNL, entre le 14 octobre et le 15 novembre 2024.

● Deuxième étape : les délibérations régionales et nationales. Les lectures et les échanges littéraires de septembre à novembre donneront la possibilité aux détenus de lire les 16 romans et de sélectionner 3 ouvrages parmi ces derniers. Chaque établissement représenté par une personne détenue, défendra ensuite les trois livres retenus par son groupe au niveau interrégional lors des 10 délibérations régionales qui se dérouleront du mercredi 27 novembre jusqu'au jeudi 5 décembre, organisées localement par les directions interrégionales des services pénitentiaires.

● Les détenus délégués nationaux se rendront ensuite aux délibérations nationales, qui auront lieu au Centre national du livre, le mardi 17 décembre au matin, et seront suivies de la proclamation du lauréat.

45 établissements pénitentiaires sont engagés dans la troisième édition du Prix Goncourt des détenus dont 21 nouveaux établissements pénitentiaires participants.

Et la grande gagnante est :

Notes de lecture



JC Lattès – 20,90 €

Le roman de Sandrine Collette a reçu le prix Goncourt des Détenus, mais fait étonnant, il a aussi obtenu le Goncourt des Lycéens. Deux populations bien différentes, qu'on aurait pu croire éloignées, mais qui se retrouvent dans ce choix. Et cet ouvrage le mérite bien.

D'autres romans étaient en lice comme « Les Guerriers de l'hiver » d'Olivier Norek ou « Jacaranda » de Gaël Faye qui auraient également mérité cette récompense, mais « Madelaine avant l'aube » a enflammé les bibliothèques des établissements pénitentiaires et des lycées.

D'une écriture magnifique, alerte et vive, l'auteuse utilise des mots justes pour décrire lieux et actions d'un pays imaginaire, un minuscule hameau « Les Montées » aux confins du Moyen-Âge. C'est aussi une fable sociale dans un temps où le servage réduit les pauvres à lutter continuellement pour leur survie, où la terre est ingrate et où le maître saigne à blanc la paysannerie en prélevant le grain, et parfois les filles. L'arrivée de cette enfant sauvage Madelaine va bouleverser la vie de ses habitants. Adoptée par une femme qui ne peut



enfanter, Madelaine va transfigurer les rapports entre les personnes. Car ce roman est une formidable ode à la vie, à l'amour et à l'amitié sous toutes ses formes, aux liens du sang : entre deux jumelles, entre frères, pour protéger Madelaine, dont la révolte gronde, pour un père qui se tue à la tâche... La fin est éblouissante.

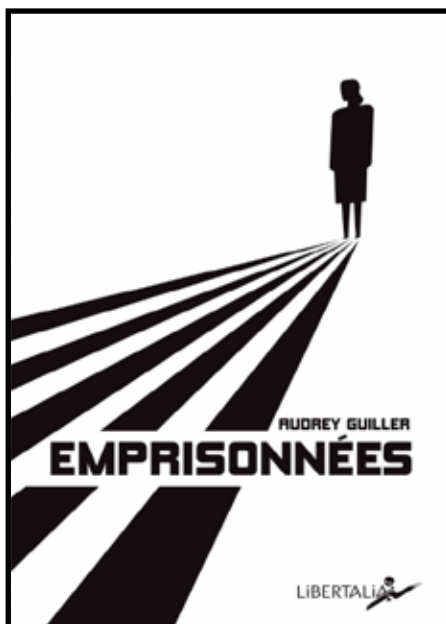
Alire absolument pour son intensité.

Jean-Laurent Bracqu

Dans le cadre du Goncourt des détenus, il a voté pour le livre de Sandrine Collette. Lors d'une remise de prix et devant ses co-détenus il nous a livré son avis :

Un livre magnifique qui dépeint une époque faite d'injustice, de violence et d'ignominie. Les seigneurs sont les maîtres absolus, ils décident de tout et soumettent le peuple fait d'ouvriers et de paysans, à des conditions de vie extrêmement dures. Ils leur imposent une dîme absolument injuste sur tous leurs revenus. Ils contraignent le peuple à des règles totalement hallucinantes, qui entraînent inexorablement à la survie, à la famine. Sandrine Collette met en avant les abus des maîtres, leur pouvoir disproportionné. Dans ce climat lourd et austère, elle parvient à glisser de la poésie avec la présence de Madelaine, et souligne la force des liens familiaux, la solidarité qui émane de ces personnages pauvres et miséreux... malgré le marasme ambiant. L'autrice, avec son écriture fluide et précise, nous fait voyager dans le temps. Elle appuie habilement sur les maux de cette société des privilèges, du pouvoir absolu, et sur le contraste abyssal qui existe, que l'on soit bien né... ou pas.

Lors de cette remise de prix organisé par l'école, la section ANVP de la MA de Grasse a remis à chaque récipiendaires d'un diplôme un dictionnaire et de beaux livres pour les lecteurs du Goncourt des détenus.



Éditions Libertalia, 200 pages – 10 €

Dans ce livre Audrey Guiller a recueilli les témoignages de dix femmes incarcérées dans le monde, offrant ainsi une plongée intime dans leur quotidien derrière les barreaux. Le livre aborde non seulement les conditions de vie en prison, mais aussi les parcours de ces femmes, souvent marqués par des histoires de violence, de précarité, et de marginalisation.

Emprisonnées vise à donner une voix à celles qui sont souvent invisibilisées et à questionner la société sur son rapport à la justice et à la réinsertion.

Dans le monde ce sont 740 000 femmes et adolescentes qui sont détenues soit 6.9 % de la population carcérale mondiale! En France c'est moins de 4 % des personnes incarcérées.

Déterminisme social et violence :

Le récit ne se contente pas de décrire les conditions matérielles et les privations inhérentes à la détention ; il explore également les trajectoires personnelles de ces femmes, souvent marquées par des drames personnels ou familiaux, par la pauvreté et l'exclusion. L'autrice donne ainsi la parole à celles qui sont habituellement réduites au silence, éclipsées par les statistiques ou les préjugés.

Comme l'écrit Audrey Guiller « derrière l'incarcération d'une femme il y a toujours un homme... ». Elle montre aussi comment, malgré les difficultés, ces femmes tentent de se reconstruire, de reprendre pied, souvent dans des conditions extrêmement hostiles.

Avec une écriture sobre mais percutante, Audrey Guiller réussit à humaniser ce dialogue déroutant, tout en révélant les dysfonctionnements d'un système qui semble souvent inadapté.

Emprisonnées est non seulement un acte de témoignage, mais aussi un cri d'alarme et un appel à la conscience collective.

Ce livre est essentiel pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de justice, de genre, et de société. Par son approche empathique et rigoureuse, il contribue à briser le mur de l'indifférence qui entoure souvent les femmes Emprisonnées, et incite à repenser la place que notre société leur réserve.

En conclusion Audrey Guiller reconnaît que la prison pour ces femmes peut aussi se révéler bénéfique « parce que pour la première fois, elles peuvent s'interroger sur elles-mêmes, apprendre à se connaître ».

Spécialiste des thématiques sociales, Audrey Guiller, journaliste indépendante travaille aussi pour Ouest-France et le magazine Kaizen. De 2012 à 2023 elle a animé la rédaction de Citad'elles, un magazine écrit par des femmes détenues à Rennes.

Patrick Ory
Visiteur au CP de Nantes



AG de la National Association of Official Prison Visitors

L'ANVP est toujours très chaleureusement accueillie à cette assemblée générale.

L'évolution de la NAOPV a été marquée ces derniers temps par de sérieuses difficultés.

Le Covid a porté un rude coup à l'association : un certain nombre de visiteurs âgés n'ont pas souhaité reprendre leurs visites après la pandémie ; quelques-uns poursuivent des visites par vidéo.

Par ailleurs, les nouvelles candidatures sont inégalement réparties -trop nombreuses à Londres, et insuffisantes ailleurs. Certains établissements n'ont pas de visiteurs de prison, et certaines régions pas de délégué régional.

En outre, comme le craignait l'association, le Ministère de la Justice a supprimé en 2024 sa subvention annuelle qui représentait l'essentiel du financement de la NAOPV. Ceci semble d'autant plus illogique que le Ministre -empêché à la dernière minute d'intervenir à l'AG- a envoyé une vidéo dans laquelle il souligne l'importance du rôle des visiteurs et les remercie pour leur dévouement ! Il faut chercher des fonds : la

trésorerie de l'association peut tenir encore deux ans...

En raison d'une contrainte administrative, Roy Hanley, ancien président, reprend les rênes de l'association pour un an.

Des conférencières passionnées

Après l'assemblée générale, trois intervenantes ont passionné le public.

Des surveillants mieux soutenus

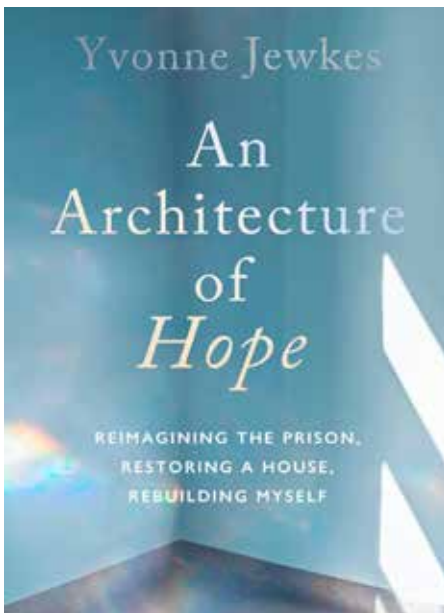
Alex South est une jeune femme souriante et dynamique qui a été surveillante puis gradée pendant 10 ans. Son expérience englobe des mineurs, des hommes et des femmes ; elle a travaillé dans une centrale, puis dans une prison aux conditions d'incarcération extrêmement dégradées. Alex a été rapidement promue ; elle a publié sur son expérience professionnelle un livre très bien accueilli par la critique : *Behind These Doors* (derrière ces portes) « récits de force, de souffrance et de survie en prison ».

Alex estime qu'au-delà de la sécurité, le métier de surveillant est un métier de relations humaines

: « La discipline et la gentillesse ne sont pas incompatibles ». « Que puis-je faire pour eux ? » demandait-elle à un ancien, toute jeune et un peu effrayée, à son arrivée en centrale. « Reviens demain matin ; c'est ta présence qui compte ! »

Alex a vu les choses se dégrader au fil des ans : personnel stressé, malade et absent, violence, drogue. Lauréate d'une prestigieuse bourse de recherche, Alex a voyagé en 2017 et visité des prisons aux États-Unis, en Australie et au Canada pour évaluer l'impact, sur les surveillants, de leurs conditions de travail. Certains pays ont mis en place une évaluation annuelle de l'état psychologique de chaque surveillant, des cours d'éthique et de philosophie pour soutenir leur motivation -en somme une attention particulière au bien-être professionnel des surveillants. « Plus les personnels bénéficient de soutien émotionnel, plus ils pourront en faire bénéficier les personnes dont ils ont la charge ».

Si l'on demande aux surveillants d'aider les personnes détenues à évoluer positivement, à trouver un nouveau sens à leur vie, il faut leur en donner les moyens ; il leur faut une formation plus solide, mais



C'est un passionnant récit entremêlé que nous propose l'auteure. Elle nous parle de son métier de criminologue et de son intérêt pour l'architecture carcérale ; de sa passion pour la propre maison à Cheltenham, dans les Cotswolds, construite en 1816 dans le style géorgien ; enfin,

de sa rupture, juste avant le confinement, avec l'homme qui avait partagé sa vie pendant un quart de siècle.

L'association de l'intime au professionnel n'est pas fortuite. C'est en effet de la qualité de vie des personnes détenues que nous parle Yvonne Jewkes, qualité qui influe sur leurs chances de réhabilitation - en français, on dirait plutôt réinsertion. « Je suis convaincue que des prisons conçues pour encourager leurs occupants à se sentir investis dans le futur, plutôt que de rester attachés à leur passé sont bonnes pour nous tous. » Or, presque partout dans le monde, c'est la logique punitive qui prévaut : on châtie les hommes pour les crimes et les délits qu'ils ont commis.

Les prisons devraient être un lieu où les personnes se reconstruisent au lieu de ruminer leur passé. Yvonne Jewkes est convaincue que l'architecture carcérale répond à l'objectif assigné à la détention :

● « brutaliste » elle exprime l'inten-

tion de punir et de casser les personnalités

● « humaniste » elle faciliterait le développement des potentialités

Jewkes se fait l'avocate d'une prison où la vie serait richement vécue. Elle parle aux architectes « de ce que nous apprécions (ou de ce à quoi nous aspirons) tous dans nos propres maisons. Un chez-soi. Des salles pour l'intimité et des salles pour socialiser. Des zones de luminosité et de stimulation visuelle côtoient des espaces calmes et sûrs. Possibilités de personnaliser l'espace et de le rendre confortable. Installations pour préparer des repas et des collations. Fenêtres sur le paysage extérieur. » « Pour la plupart des prisonniers, observe-t-elle, l'idée d'une belle prison nécessite un énorme saut d'imagination » !

Xavier Denecker

Une architecture d'espoir Scribe, 2024, d'Yvonne Jewkes, sous-titré : réimaginer la prison, restaurer une maison, me reconstruire.





également davantage de temps de contact avec les personnes détenues : « Si vous n'avez pas le temps de faire votre travail, vous ne pouvez gérer votre stress ».

A son retour de l'étranger, Alex a été reçue par le ministre concerné, qui n'a montré aucun intérêt pour le fruit de ses recherches...

Une société plus concernée

Bishop Rose (Hudson-Wilkin) est une Jamaïcaine à la forte personnalité, très ouverte, joviale, pleine d'humour ! Elle a été l'une des toutes premières femmes ordonnées prêtres de l'Église Anglicane, en 1994. Elle a été Aumônier de la Reine. Elle est Aumônier de la Chambre des Communes. Elle est Évêque depuis 2019 et remplace à Canterbury l'Archevêque qui dirige la Communion Anglicane mondiale et réside essentiellement à Londres. Son mari est Aumônier de prison à Londres depuis de longues années. (Il faut savoir qu'avec les Aumôniers musulmans, les Anglicans jouent un rôle central dans les prisons anglaises : ils sont proches de la Direction, participent aux décisions sur la vie carcérale, et gèrent les visiteurs).

« Le rôle des aumôniers et des visiteurs est de permettre aux personnes détenues de se sentir humaines ». « Quelque-part dans leur parcours de vie, elles ont perdu leur sentiment d'appartenance ». « En commettant crimes ou délits, elles détruisent les victimes, la société, mais aussi elles-mêmes ». « Mais si nous voulons qu'elles changent, il nous faut nous regarder dans le miroir : nous avons un rôle à jouer dans ce changement ». « Ils ne sont pas nés criminels ». « Comment parlons-nous d'eux à nos familles et amis ? » « Notre monde manque de compassion ». « Et si j'étais à leur place ? » « Nos gouvernements se préoccupent des « produits finis » : ils les enferment ! » « Parlons à nos

politiciens ». « L'argent dépensé pour les prisons pourrait servir à la prévention, dans l'enseignement, la petite enfance ».

Bishop Rose souligne le rôle essentiel des femmes, des mères : « Les mains qui bercent les petits mènent la nation ».

Bref, les prisons ne sont pas en marge de nos sociétés, mais bien en leur cœur, et le public doit en prendre conscience.

Un système carcéral plus efficace

Mrs Andrea Coomber préside la Howard League for Penal Reform, la plus ancienne association au monde (1866 !) cherchant à humaniser ce qui touche au monde carcéral : « Moins de criminalité, une société plus sûre, moins de personnes en prison ».

L'association compte 13,000 membres parmi lesquels des juristes, des professionnels de la justice, des universitaires. Depuis 1947, La Howard League jouit d'un statut consultatif auprès de l'ONU. Elle bénéficie, comme notre Groupe Europe, d'un statut participatif à la Conférence des ONG Internationales du Conseil de l'Europe. En dépit de l'énorme disparité entre nos deux associations quant à leur taille et leur influence, elles sont récemment entrées en contact pour essayer de coopérer dans ce contexte du Conseil de l'Europe.

Pour assurer son indépendance, la Howard League ne reçoit aucun financement du gouvernement ; elle est financée par des fondations, de gros donateurs et les cotisations de ses membres.

Andrea Coomber rapporte des chiffres qui interrogent : l'Angleterre et le Pays de Galles comptent actuellement 84,000 personnes détenues (pour 59 millions d'habitants ; 68 millions en France) ; les projections sont de 110,000 en 2027. Environ 40 % des personnes détenues passent plus de 22 heures par jour en cellule -plus de 60 % pendant les week-ends... Les condamnations se multiplient et les peines s'allongent.

Les IPP (Imprisonment for Public Protection) suscitent une réelle inquiétude : initialement destinées aux terroristes, ces peines ont été étendues à des milliers de personnes ; il s'agit d'incarcérations de durée indéterminée, en raison du risque estimé persistant. Ces mesures ont été supprimées mais il

reste des centaines de cas anciens réévalués périodiquement.

« La politique carcérale ne figure pas dans les programmes électoraux : le sujet n'attire pas les voix... »

La Howard League est ouverte gratuitement aux personnes détenues et à leurs familles qui peuvent faire appel à son assistance. L'association met une cellule juridique au service des jeunes.

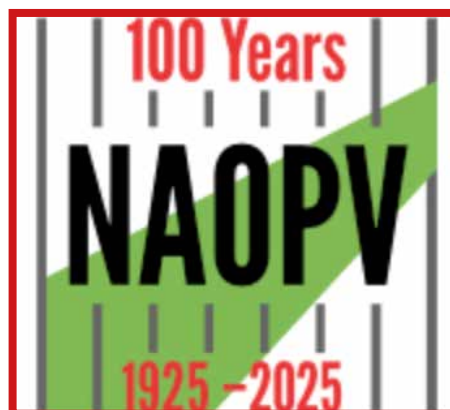
La Howard League a un compte TikTok, un compte X, etc. pour toucher les jeunes générations, et la Présidente consacre beaucoup de temps aux médias pour informer le public et l'inviter à faire évoluer son regard sur le monde carcéral.

A l'écoute d'intervenants de l'autre côté de la Manche, il est frappant de constater à quel point nos préoccupations sont proches...

Une alerte centenaire

La NAOPV fêtera en 2025 son centenaire, et l'ANVP est déjà invitée ! PS. Depuis la rédaction de ce compte rendu, et suite aux élections législatives du 4 juillet, un nouveau Secrétaire d'État aux Prisons, à l'Application des Peines et à la Probation a été nommé par le Premier Ministre travailliste, Keir Starmer. Il s'agit de James TIMPSON, chef d'entreprise qui était intervenu lors de l'Assemblée Générale de la NAOPV en 2019 ; le compte rendu de son intervention a été publié dans le « Visiteur » de ... James Timpson a annoncé dès sa nomination son intention de faire libérer des milliers de détenus à 40 % de leur peine, en insistant sur leur réinsertion. Sa propre entreprise de 5000 employés compte 10 % d'anciens détenus. A suivre !

Maryvonne de Viton
Groupe Europe



On écrit aux absents!

On écrit aux absents, on leur écrit des lettres dans nos boîtes,
des messages sur les réseaux que les autres liront.
On leur écrit avec nos yeux qui se laissent perdre au fond du ciel,
ou devant une photo, on leur écrit sans ne rien dire ou en le disant
à tout le monde, sauf à eux.
On leur écrit dans la lumière de l'aube et du crépuscule, dans les
fossés lorsque l'on marche sans aller nulle part, dans l'automne pie
de vin des feuilles qui tombent, dans l'hiver silencieux, dans les
pétilllements doux et violent du printemps, dans l'éternité de l'été.
On leur écrit des mots de rien, des phrases simples qu'il nous aura
fallu la moitié d'une vie à atteindre.
On leur écrit qu'il n'y a que le temps qui sauve de l'amour, et qu'il
n'y a que l'amour qui sauve du temps.